

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1903 - 21 janvier 2005 - prix : 1 €

Après les journées d'action



**Il dépend de nous
tous de faire reculer
le gouvernement**

**Dans le public,
dans le privé,
assez des
salaires
à la baisse !**

p. 8,12

**À propos du film TV
L'aventure
d'Homo
sapiens**

p. 15



La Poste, SNCF, enseignants...

Les raisons du mécontentement

p. 7 à 9

Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Sarkozy, Villepin et l'immigration
- p 5 ■ Seillière et l'origine de sa fortune
- Messier en justice
- Le rachat du parfumeur Marionnaud
- p 6 ■ Le lancement d'Airbus A 380

Tribune

- p 6 ■ Tactique douteuse, retombées positives ?

Dans l'enseignement

- p 7 ■ Une politique contre l'éducation
- Lycée Sylvia Montfort - Chartres
- L. P. d'Amboise (Indre-et-Loire)

Dans les entreprises

- p 8 ■ Le mouvement du 18 janvier à La Poste
- Les salaires du personnel de Sécurité sociale et des Allocations familiales
- p 9 ■ La journée de grève du 19 à la SNCF
- La réforme du fret
- p 10 ■ Continental - Clairoux (Oise)
- Arcelor-Sollac - Dunkerque
- Dunkerque : les « veuves de l'amiante »
- Belgique : la grève de Fleurus
- p 12 ■ Salaires : public comme privé, la chute du pouvoir d'achat
- Les salaires chez Renault
- p 13 ■ Renault SCO et les ex-Chausson
- Renault - Douai
- Tracteurs Claas - Le Mans
- p 14 ■ Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire
- Fonderies du Poitou - Ingrandes (Vienne)
- Peugeot - Sochaux

Dans les hôpitaux

- p 11 ■ La Pitié-Salpêtrière - Paris
- Hôpital psychiatrique - Saint-Venant (Pas-de-Calais)
- Hôpital Beaujon - Clichy

Dans le monde

- p 15 ■ Maroc : des militants syndicaux condamnés
- p 16 ■ Russie : les retraités dans la rue
- Israël-Palestine : Sharon ne change pas

Préhistoire

- p 15 ■ Sur France 3 : l'aventure d'Homo sapiens

• Irak

Les soldats américains tortionnaires... et ceux qui les commandent

Le caporal Charles Graner, un de ces militaires américains tortionnaires qui ont sévi en Irak, vient d'être condamné à dix ans de prison et à la radiation de l'armée. D'autres soldats seront bientôt jugés à leur tour.

Réserviste, ancien gardien de prison, il était jugé par un tribunal militaire du Texas pour des actes de barbarie et des sévices sexuels, particulièrement dégradants, envers des Irakiens détenus à la prison d'Abou Ghraib. Les photos de prisonniers nus empilés en une pyramide humaine, terrorisés par des chiens ou tenus en laisse par des soldats, sont là pour rappeler le comportement ignoble de ces tortionnaires en uniforme. Et l'attitude de Graner durant le procès, sûr de son bon droit et plaisantant de ses actes, conforte dans l'idée que cette crapule sadique n'a pas volé sa condamnation.

Pour sa défense, il a affirmé n'avoir fait qu'exécuter les ordres lui demandant « d'adoucir » les prisonniers, émanant de ses supérieurs. Jusqu'à présent, aucun de ceux-ci ni le directeur de la prison d'Abou Ghraib n'ont été inquiétés. Et ces procès qui viennent d'avoir lieu ont finalement pour but, en rejetant la responsabilité des actes barbares sur quelques individus, de dédouaner les responsables militaires et, au-dessus d'eux, les dirigeants politiques qui ont pris la responsabilité de la guerre et en ont même dicté les méthodes.

Pourtant, ce sont bien les dirigeants de l'armée et les dirigeants politiques qui ont pris consciemment la responsabilité des violences, des crimes de toutes sortes, des massacres de populations civiles qu'entraînent la guerre ou l'occupation militaire. La pratique de la torture par des militaires français au cours de la guerre d'Algérie, si longtemps tenue secrète et ensuite minimisée par l'État, montre d'ailleurs bien que cette barbarie n'est pas spécifique à l'armée américaine. Elle est la conséquence logique de ce type de guerre coloniale, menée en fait contre tout un peuple.

Le caporal Graner a été condamné, avec raison. Mais la justice se garde bien de poursuivre les principaux responsables, parmi bien d'autres, des exactions commises : Rumsfeld, qui dirige le Pentagone (le ministère de la Guerre), ou Bush qui, sous des justifications montées de toutes pièces (ce qu'il est bien forcé de reconnaître maintenant), a déclenché la guerre en Irak, faisant jusqu'à ce jour au moins cent mille victimes parmi la population et plongeant ce pays dans le désordre et la misère.

Marianne LAMIRAL

L'IVG : un choix, un droit



Samedi 15 janvier, près de 10 000 personnes ont manifesté à Paris à l'occasion du 30^e anniversaire de la loi Veil, pour crier leur détermination à défendre l'IVG, ce droit acquis par la lutte des femmes, pour affirmer leur soli-

darité envers toutes celles qui doivent encore se battre pour l'obtenir et pour dénier aux calotins de tout bord le droit de décider à la place des femmes.

Lutte Ouvrière participait à la manifestation.

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

aura pour thème : **Les religions et l'oppression des femmes**

Vendredi 4 février

à 20h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor

à PARIS 5^e

(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Lutte Ouvrière sur Internet

Notre site : www.lutte-ouvriere.org - Notre e-mail : journald@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste

www.union-communiste.org - E-mail : contact@union-communiste.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 | 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin.
Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

En retournant le bulletin d'abonnement ci-dessous à Lutte Ouvrière BP 233 - F-75865 Paris Cedex 18

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Il dépend de nous tous de faire reculer le gouvernement et le patronat



Bien que ce ne soit qu'un sondage, une enquête, réalisée à la veille des journées d'action de ces jours derniers auxquelles ont appelé les syndicats de la Fonction publique, est suffisamment nette pour être significative : 75 % des personnes interrogées se disent prêtes à protester sur la question des salaires. Et, au gouvernement qui voudrait opposer les salariés du privé et ceux du secteur public, 76 % des ouvriers, 65 % des employés répondent qu'ils soutiennent les travailleurs du secteur public.

C'est que toutes les déclarations des Chirac sur la « fracture sociale », des Raffarin sur la « France d'en bas », des Borloo sur la « cohésion sociale », ne peuvent masquer le fait que chacun des actes, chacune des déclarations du gouvernement et du patronat, est une attaque contre le monde du travail.

Il n'est pas nécessaire de compter sur ses doigts pour voir que notre niveau de vie continue de se dégrader, que les misérables augmentations de salaires qui nous ont été accordées sont bien loin de suffire à compenser la hausse des impôts locaux, la dégradation des remboursements de la Sécurité sociale, l'augmentation de la CSG et des cotisations aux mutuelles, sans compter la hausse du coût de la vie.

En revanche, le gouvernement n'est pas avare de cadeaux pour le patronat. Chirac s'est ainsi engagé à ce que d'ici trois ans les entreprises ne paient plus de charges sociales sur les salaires du niveau du Smic. Et, après cela, le même nous demandera de nouveaux sacrifices pour combler le nouveau « trou » de la Sécurité sociale !

À l'heure où cet éditorial est écrit, on sait déjà que la grève des cheminots est très importante. On sait aussi que 20 % à 25 % des postiers ont fait grève la veille. 20 % à 25 % c'est au moins 60 000 grévistes. Les informations que nous pouvons avoir semblent montrer que la grève sera importante parmi les enseignants.

On peut certes regretter que les confédérations syndicales, pour des motifs qui n'ont rien à voir avec les intérêts des salariés, aient choisi d'émettre cette mobilisation sur trois journées et de ne pas y appeler les travailleurs du privé. Et cela avec des revendications différentes selon les uns et les autres, alors que pour l'essentiel, c'est-à-dire les salaires et le pouvoir d'achat, les suppressions de postes qui privent d'emploi des milliers de travailleurs alors qu'elles augmentent de manière insupportable la charge de travail des autres, tous les travailleurs, quelle que soit la branche dans laquelle ils travail-

lent, ont les mêmes problèmes et les mêmes revendications.

Ces journées ont au moins montré que le mécontentement était important et comment ne le serait-il pas, vu toutes les attaques que nous subissons !

Évidemment, trois journées de lutte, même importantes, ne suffiront pas à faire reculer le gouvernement et l'arrogance du patronat qui ne peut qu'injurier les grévistes de la Fonction publique. Quoi qu'il en soit, ces journées ne devront pas rester sans lendemain. Elles doivent être une répétition générale pour préparer la riposte qui s'impose de la part de tous les salariés face à l'arrogance des hommes du grand patronat et du gouvernement.

Bien sûr, nous ne pouvons guère compter sur les organisations syndicales pour organiser cette riposte qui est non seulement nécessaire mais qui est possible. C'est pourquoi nous devons faire taire nos hésitations s'il y en a, et ne pas craindre de prendre à partie ces organisations syndicales qui divisent les mouvements plutôt que de les organiser. Nous ne devons pas nous plaindre de leur attitude, nous devons les contraindre à en changer. Bien sûr, il peut paraître difficile de contraindre ceux qui devraient être nos alliés, puis de combattre ceux qui sont nos adversaires.

Mais il faut savoir que si nous baissons les bras, si nous ne faisons rien, les coups que nous recevrons seront de plus en plus nombreux et de plus en plus durs.

Si nous ne réagissons pas, quoi qu'il nous en coûte, nos adversaires ne s'arrêteront pas. Ils s'attaqueront par tous les côtés à notre niveau de vie. Les licenciements ne s'arrêteront pas et les indemnités de chômage baisseront encore. Nous aurons de moins en moins droit aux soins. Les conditions de travail, pour ceux qui ont un emploi, deviendront d'autant plus difficiles que les licenciements feront qu'il faudra faire le même travail, sinon plus, en étant moins nombreux et cela aussi bien dans la Fonction publique que dans le privé.

Toutes les attaques contre les services publics, les hôpitaux, l'Éducation nationale, la Sécurité sociale, sont des attaques contre l'ensemble des travailleurs.

C'est pourquoi il faut contraindre les organisations syndicales. C'est d'ailleurs la meilleure façon d'aider ceux qui sont réellement de notre côté. Il faut les pousser à agir, il faut que nous-mêmes, tous, nous soyons prêts à le faire.

La pire des choses serait de nous résigner.

Arlette LAGUILLER

• Manifestation du 5 février

Contre la déréglementation du travail Contre la baisse du pouvoir d'achat

C'est du 1^{er} au 3 février que sera examinée à l'Assemblée la proposition de loi UMP visant à « assouplir » la loi sur les 35 heures, qui met en œuvre les propositions annoncées par Raffarin en décembre dernier. Il s'agit en particulier d'offrir aux patrons la possibilité de payer les jours de RTT au lieu, selon lui, de laisser leurs salariés perdre bêtement leur temps à se reposer, d'élargir le cadre des heures supplémentaires selon l'antienne gouvernementale « travailler plus pour gagner plus » et de prolonger le cadeau fait aux chefs d'entreprises de vingt salariés ou plus en ce qui concerne la majoration des heures supplémentaires de 10 %, et non 25 % aux termes de la loi.

Voilà le point de départ de la décision des centrales syndicales CGT, FO, CFDT et CFTC d'appe-

ler, sur tout le pays, à une journée de mobilisation. Il s'agit de s'opposer aux attaques contre le temps de travail, y compris la journée « raffarinée », le futur jour férié travaillé gratuitement, à la baisse du pouvoir d'achat, au chômage qui se nourrit des perpétuelles diminutions d'effectifs et fermetures d'entreprises, à la déréglementation du temps de travail.

La loi des 35 heures, dont le baron Seillière a salué la « réforme en profondeur » obtenue selon lui du Premier ministre grâce à l'action du Medef, a été votée en 1998 par un gouvernement de « gauche plurielle », et a elle-même facilité une flexibilité des horaires et une annualisation du temps de travail favorables au patronat. Mais aujourd'hui, les avantages qu'elle pouvait présenter par ailleurs sont

encore trop pour un patronat que l'absence de riposte d'ensemble de la classe ouvrière a encouragé à en vouloir toujours plus. Ainsi Sarkozy, de crainte d'être oublié, a-t-il déclaré « qu'il faudra bien poser un jour la question des 35 heures dans la Fonction publique », évidemment pas pour diminuer les horaires de travail et embaucher, mais pour permettre aux fonctionnaires qui le souhaiteraient de « travailler plus pour gagner plus ». Ce Monsieur Plus au service du capital suggère de « réfléchir » aux charges sociales prélevées sur les heures supplémentaires, puisqu'en toute logique patronale « travailler plus ne rend pas plus malade ». La petite histoire ne dit pas si cette lumineuse idée concerne les cotisations salariales...

Le refrain patronal « pour

gagner plus, il faut travailler plus » est au fond une façon d'avouer que les salaires sont bien insuffisants. Par rapport au taux de l'inflation, même officielle, qui sous-estime le poids de l'augmentation du loyer, des transports, du carburant, de l'électricité, du gaz, du téléphone, des tarifs bancaires et postaux, et même de la nourriture etc. dans les dépenses incompressibles des familles. Par rapport aussi à l'augmentation des prélèvements sur les salaires et les pensions. Par rapport enfin aux augmentations insolentes que se votent les PDG et aux dividendes mirobolants que perçoivent les actionnaires ! Les augmentations générales perçues dans les grandes entreprises ou octroyées du bout des lèvres aux travailleurs du secteur public ne parviennent pas à

suivre la hausse des prix et encore moins à rattraper le manque à gagner accumulé depuis des années. Et les augmentations des cotisations sociales aboutissent même parfois à une baisse du salaire net.

À la suite des journées d'action, des manifestations des 18, 19 et 20 janvier, l'ensemble des travailleurs du secteur public comme du privé, avec ou sans emploi, auront l'occasion, le samedi 5 février, d'exprimer dans tout le pays leur profond mécontentement face à un gouvernement qui traduit en textes de lois ce que le patronat pense tout haut. La dictature de la Bourse sur l'économie n'est pas une fatalité, surtout pas face à un monde du travail qui fait entendre sa voix.

Viviane LAFONT

• Sarkozy, de Villepin et l'immigration

Querelles politiciennes et démagogie anti-immigrés

Le torchon brûlerait entre Sarkozy, le nouveau patron de l'UMP, et le président de la République, Chirac, à propos de l'immigration. Le premier serait favorable à des quotas d'immigration, tandis que le second y serait hostile. Pour contrer son ancien ministre de l'Intérieur, Chirac a fait monter au créneau deux de ses ministres, de Villepin et Borloo. Mais entre les uns et les autres, le désaccord est bien mince.

Pour Sarkozy il faudrait mettre en œuvre des quotas d'immigration selon la nationalité, les diplômes, les métiers, afin de canaliser les flux migratoires. Faux problème, rétorque de Villepin, car cela n'empêcherait pas l'entrée des clandestins, et de citer le chiffre de 8 à 10 millions d'immigrants clandestins aux États-Unis, pays qui pratique une politique de quotas. Au passage, celui-ci en profite pour désigner comme boucs émissaires les immigrés clandestins, vis-à-vis de qui il affiche sa fermeté. Il propose d'en reconduire 20 000 à la frontière d'ici à la fin de l'année, suivant en cela la voie indiquée par son prédécesseur au ministère de l'Intérieur... un certain Sarkozy ! Mais dans la surenchère, de Villepin n'est pas en reste et réclame, pour se distinguer de son prédécesseur, un tour de vis supplémentaire à l'égard des étrangers avec la mise en place d'un fichier central, avec photos et empreintes digitales, de tous ceux qui entrent en France, pour mieux les expulser le cas échéant.

Sarkozy est alors monté sur ses grands chevaux, affirmant dans une interview au *Figaro*, du 17 janvier dernier, qu'on l'a mal compris, qu'il n'a

jamais parlé de « quotas par zone ou par nationalité » mais de « quotas par métier ». L'ancien ministre de l'Intérieur voudrait seulement contrôler les flux migratoires, proposer des solutions à l'immigration qui serait, selon lui, « un vrai sujet », qui « préoccupe les Français » et « qu'il faut profiter de l'accalmie de l'extrémisme de droite pour en parler sereinement et le traiter enfin ». Mais c'est ce que le gouvernement propose, s'insurge de Villepin, qui affirme avoir parlé le premier de l'« immigration choisie » au lieu de « l'immigration subie » !

En fait, pour de Villepin comme pour Sarkozy, il s'agit, côté cour, de flatter les préjugés xénophobes d'une fraction de l'électorat. Mais, côté jardin, il s'agit aussi de répondre au souci du patronat qui a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée pour pallier le manque de personnel dans tel

ou tel créneau, et aussi pour peser sur les salaires, ce dont il ne se prive pas.

Mais le patronat ne veut pas seulement cette main-d'œuvre qualifiée, mais aussi une main-d'œuvre capable d'assumer les travaux les plus pénibles, les plus ingrats, les plus rudes. Et de ce point de vue, l'immigration clandestine ne le gêne pas. Il n'est pas plus regardant sur les lois en la matière qu'il ne l'est sur leur application dans ses entreprises. De cette immigration-là, il s'en arrange fort bien quand il n'en profite pas directement. C'est vrai dans des branches comme l'habillement et le bâtiment. Mais c'est aussi vrai dans de grandes entreprises de construction industrielle qui, par le biais des entreprises sous-traitantes, utilisent une main-d'œuvre au statut mal défini, en évitant elles-mêmes de se trouver formellement hors la loi.

Cette politique patronale peut varier en fonction de la situation, mais elle a toujours

été une composante de son recrutement. Ce furent, avant guerre, des Polonais qui se retrouvèrent à piocher au fond des mines de charbon du Nord, des Italiens recrutés pour les mines de Lorraine. Puis, plus tard, ce furent des Marocains recrutés dans leur pays pour travailler sur les chaînes des usines automobiles en France.

Alors, quand les ministres parlent de « traiter le problème de l'immigration », c'est toujours du point de vue du patronat, en ne dédaignant pas au passage quelques assauts de démagogie anti-immigrés. Pour les travailleurs, il n'y a qu'une seule façon d'y répondre : lutter en leur sein contre toute division entre travailleurs autochtones et immigrés, pour l'égalité des droits sociaux et politiques, pour l'égalisation des salaires et des conditions de travail non pas par le bas, mais par le haut.

René CYRILLE

Il faut régulariser les sans-papiers !

Le mercredi 12 janvier, plusieurs dizaines de sans-papiers ont occupé des locaux de la Fédération du Parti Socialiste, au Pré-Saint-Gervais, en banlieue parisienne. C'est une nouvelle tentative des sans-papiers de briser le mur du silence et le mépris dont ils se sentent victimes. Ils ont été expulsés sans ménagement par la police dans la soirée du 18 janvier.

On peut sans doute discuter le lieu choisi pour cette occupation. Mais la manière dont la police est intervenue, utilisant les gaz lacrymogènes dans un local fermé, sans

même se soucier des jeunes enfants présents, est intolérable. Tout comme serait intolérable toute menace de détention ou d'expulsion

La Seine-Saint-Denis bat le triste record du nombre de dossiers de demande de régularisation repoussés. Et à l'échelle de l'ensemble du pays, ce sont plusieurs centaines de milliers de travailleurs étrangers que les gouvernements successifs et les préfets de toute étiquette politique condamnent depuis des années à vivre dans la précarité et la peur d'une expulsion. Ils vivent le plus souvent

en France depuis des années et des années. Ils y travaillent et y ont une famille et leurs amis. Mais ils sont à la merci de contrôles impitoyables et de tracasseries épuisantes.

Pour leur permettre d'échapper au désespoir, dont le recours à la grève de la faim est l'une des manifestations, et de briser leur isolement, il est important que les travailleurs, les militants de la classe ouvrière soutiennent la revendication qui tient à cœur aux sans-papiers et qui n'est rien d'autre qu'une mesure de justice : la régularisation de leur situation.

Le Pen tel qu'en lui-même

Les commentaires de Le Pen dans le journal d'extrême droite *Rivarol* ont, à juste titre, suscité l'indignation. Il prétend qu'en France l'occupation allemande n'a pas été particulièrement inhumaine. Il est vrai qu'au regard de ce qu'ont connu les pays de l'Europe de l'Est, ce n'est pas la France qui a connu la pire situation. Mais quand Le Pen insinue, concernant le massacre d'Oradour-sur-Glane, qu'«

il y aurait beaucoup à dire », il se fait vraiment l'avocat des bourreaux nazis.

Ce n'est ni la première fois, ni la dernière, que Le Pen se livre à des déclarations provocatrices pour faire parler de lui, comme celle où il avait estimé que l'extermination des Juifs n'avait constitué qu'un « détail » de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Quand Le Pen minore ainsi, à soixante ans de distance, les méfaits du nazisme,

son principal souci n'est certainement pas de faire partager sa vision de l'histoire, mais d'adresser un clin d'œil de connivence à tout ce que le pays compte de plus réactionnaire, les nostalgiques du régime de Vichy, les admirateurs des SS français de la division Charlemagne.

Avis aux électeurs qui ne voient en lui qu'un moyen d'em... bêter les partis de gouvernement !

Christian BERNAC



• Nouveaux missiles

Tête chercheuse ... de profits

Mardi 11 janvier Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, était en visite à Brest pour annoncer aux amiraux que leur cadeau de Noël était arrivé : les « vieux » missiles nucléaires M45, d'une portée de 4500 km, vont être remplacés par les M 51, d'une portée de 6000 km et d'une plus grande précision. Celle-ci est importante parce qu'elle permettrait, d'après la ministre, d'éviter des « dégâts collatéraux ». Il faut vraiment être ministre, amiral ou marchand de canons pour parler avec une telle insouciance des « dégâts collatéraux » causés par un bombardement, nucléaire qui plus est.

Ce nouvel arsenal va coûter la modique somme de huit milliards d'euros, dont trois pour le seul groupe EADS, constructeur du lanceur. Il faut y ajouter 52 millions de travaux pour permettre à la base de sous-marins de monter, de transporter et de conserver ces missiles qui pèsent 36 tonnes pièce, et 337 millions pour la maintenance des sous-marins qui embarqueront les missiles.

C'est ce genre de dépenses qui fait que le budget militaire, 32,92 milliards d'euros prévus pour 2005, est le premier budget de l'État en matière d'investissements nouveaux, c'est-à-dire d'achat de nouveaux matériels. Ces achats se répartissent essentiellement entre trois grandes sociétés : EADS, Dassault (3 milliards de commandes d'avions en décembre dernier) et Thalès, qui vient de constituer une société jointe avec les chantiers navals d'État pour construire un nouveau porte-avions nucléaire.

Sur ces dépenses énormes et sur les énormes profits des marchands de canons, il n'est pas question de faire des économies. Il y va du « prestige de la France »... et de la santé de ses capitalistes.

Paul GALOIS

Seillière et l'origine de sa fortune

Dans son dernier ouvrage, *Main basse sur Alger*, Pierre Péan rappelle l'origine de la fortune de la famille Seillière. Les deux fondateurs lorrains de la maison qui fournit pendant plusieurs années un patron au Medef étaient « spécialisés dans le commerce et la fabrication de draps et tricots pour l'armée ; ils ont développé leurs affaires, qui ont progressé avec l'extraordinaire explosion des campagnes militaires de la Révolution et surtout l'épopée napoléonienne ». Un des fils, Nicolas, monte à Paris et fonde la banque Seillière en 1807, « si bien que les Seillière, devenus à la fois manufacturiers, négociants et banquiers, sont à la fin de l'Empire l'un des trois fournisseurs des armées ».

L'essor de la maison, toutefois, sera lié à la conquête de l'Algérie, en 1830, et au détournement de la majeure partie du trésor de la Casbah. La maison Seillière se voit seule attribuer le marché des vivres de l'expédition d'Alger. À raison d'une commission invariable, quelle que soit la valeur des achats, cela représente un bénéfice d'autant plus confortable que les Seillière sont en position dominante « pour obtenir des prix inférieurs à la valeur moyenne des denrées. (...) Pour en effectuer le transport, la maison Seillière constitue une armada de 357 bateaux. »

Au retour, après la conquête d'Alger, s'étant vidés de ces denrées, certains de ces bateaux déclarent transporter « du plomb ». Miracle de l'alchimie, ce plomb se transforme en or à l'arrivée ! Une partie de cet or – moins d'un dixième – va atterrir dans les caisses de l'État, mais la plus grande part du trésor, estimé à l'équivalent de 4 milliards d'euros, disparaît dans les poches de ceux qui, militaires, fonctionnaires ou capitaines d'industrie, ont participé au pillage d'Alger... sans oublier celles du roi.

« La maison Seillière et Adolphe Schneider, son représentant à Alger, étaient dans

une position extrêmement favorable, en dehors même de ces contrats juteux passés avec le ministère de la Guerre, pour faire partie des grands bénéficiaires de la prise d'Alger. Prévu pour acheminer la partie

clandestine du trésor vers la cassette de Charles X, les bateaux de l'armada Seillière ont certainement servi à transporter l'or et l'argent détournés. François-Alexandre Seillière et Adolphe Schneider ont également pu favoriser le recyclage de cet argent dans le circuit bancaire. (...) Leur position et leurs relations leur ont aussi permis d'acquérir, à de très bonnes conditions, les marchandises et produits divers pillés dans les magasins, ainsi que les biens des Turcs obligés de quitter la Régence. À combien s'est élevé leur bénéfice dans cette affaire ? Apparemment suffisamment pour prendre un nouvel essor et devenir les plus grands sidérurgistes de l'industrie française », conclut Pierre Péan.

Contrairement à la légende qu'elles entretiennent, le travail et le sens de l'économie ont peu de place dans l'origine de la fortune des grandes familles, et dans le pouvoir économique et politique qu'elles ont conquis.

Marianne LAMIRAL

• Rachat du parfumeur Marionnaud

Requins petits et gros

Le groupe Marionnaud, un distributeur de parfumerie regroupant 1200 magasins et employant 5700 personnes en France, vient d'être racheté, pour 900 millions d'euros, par le groupe Hutchison Whampoa, basé à Hong Kong. Les employés craignent que ce rachat par un groupe qui pos-

quelque sorte...

Or, pendant les quelques jours autour du 15 janvier où Marionnaud a fait l'actualité, bien d'autres transactions se sont déroulées. Par exemple le Crédit Commercial de France (CCF) va disparaître et ses agences être rebaptisées HSBC, du nom de son repreneur, un

banque anglaise. Près de 900 postes administratifs vont être supprimés. La filiale de France Télécom en Pologne va y supprimer 3500 emplois alors que les effectifs sont déjà passés de 70 000 salariés à 31 000. Le groupe français Trigano a racheté la société allemande Eura Mobil, fabricant de camping-cars, pour pouvoir s'implanter sur le marché allemand. Le groupe sidérurgique Mittal, anglo-indien, va acheter 30 % du troisième fabricant chinois d'acier pour 300 millions de dollars. Les groupes capitalistes se rachètent et se revendent en espérant faire des profits rapides et en passant par-dessus les frontières. Lorsqu'ils estiment que des licenciements augmenteraient leurs profits, ils licencient, que ce soit dans leur pays d'origine ou de l'autre côté de la Terre. Lorsqu'ils veulent conquérir un nouveau marché, ils rachètent ou ouvrent une usine sur place. Toyota a ainsi monté une usine

neuve en France pendant que Renault rachetait le constructeur Nissan et licenciat des milliers d'ouvriers au Japon.

Le rachat d'une entreprise de la taille de Marionnaud n'a donc rien d'exceptionnel pour le monde capitaliste, même si, pour les travailleurs, cela peut se traduire par une catastrophe.

La nouveauté n'est pas non plus le fait qu'un milliardaire de Hong Kong puisse mettre 900 millions sur la table pour racheter une chaîne de magasins en Europe. Ce n'est pas la première fois que des « riches des pays pauvres » investissent dans des sociétés capitalistes occidentales. Mais cela ne contrebalance pas, et de loin, la puissance des capitaux occidentaux et leur présence dans les pays du Tiers Monde. Pour ne parler que de la Chine et des plus gros groupes français : Peugeot a deux usines en Chine qui ont sorti 85 000 véhicules l'an passé ; la filiale chinoise d'Alcatel, Alcatel Shanghai Bell, installe les télécommunications reliant les 21 plus grandes villes chinoises ; Bouygues a des chantiers de travaux publics et une entreprise de distribution d'eau ; Alstom construit une centrale nucléaire et une ligne de TGV. Quant à Michelin, non seulement il y a une usine et 4500 salariés, mais il y organise, avec le gouvernement chinois et la mairie de Shanghai, un forum à sa gloire, le « challenge Bibendum 2005 »...

Alors en France, en Pologne, au Japon ou en Chine, le problème n'est ni la couleur ni la nationalité du capitaliste, mais le fait justement que ce soit... un capitaliste, prêt à sacrifier la vie de ses employés pour que vivent ses profits.

Paul GALOIS

se sa propre chaîne de distribution ne se solde par des licenciements.

Pourtant ce n'est pas la perspective de suppressions d'emplois qui a suscité les commentaires de la presse, mais le fait que ce soit un groupe « chinois » qui rachète un groupe « français ». Ainsi, non seulement les ouvriers chinois (travaillant pour rien) prendraient le travail des ouvriers français (trop cher payés), mais en plus les capitalistes chinois rachèteraient les entreprises françaises ! Un double péril jaune en

sidérurgique Mittal, anglo-indien, va acheter 30 % du troisième fabricant chinois d'acier pour 300 millions de dollars. Les groupes capitalistes se rachètent et se revendent en espérant faire des profits rapides et en passant par-dessus les frontières. Lorsqu'ils estiment que des licenciements augmenteraient leurs profits, ils licencient, que ce soit dans leur pays d'origine ou de l'autre côté de la Terre. Lorsqu'ils veulent conquérir un nouveau marché, ils rachètent ou ouvrent une usine sur place. Toyota a ainsi monté une usine

• Messier en justice...

Avoir de bons copains

Mis en examen pour « manipulation de cours, diffusion de fausses informations et abus de biens sociaux » depuis juin 2004, Jean-Claude Messier, l'ancien PDG de Vivendi Universal, s'était vu imposer par le juge le paiement d'une caution de 1,35 million d'euros. Après avoir tergiversé en demandant une diminution du montant, Messier, qui clamait qu'il était sans le sou, a finalement déposé l'intégralité de sa caution de

garantie. Ses amis de la finance et du patronat lui sont venus en aide avec 200 000 euros pour la BNP et 450 000 pour la Société Générale.

Pourquoi ? « Secret bancaire », répondent-elles. Circulez, y'a rien à voir ! Les mécanismes judiciaires pour ce genre de caution garantissent paraît-il l'anonymat de ceux qui apportent l'argent. Il se trouve que l'ex-patron de la Société Générale faisait partie du conseil

d'administration de Vivendi du temps de Messier qui a acheté et revendu des actions par l'intermédiaire de cette banque. Hasard sans doute ? Cela prouve, s'il en était encore besoin, que dans ce monde de requins, si impitoyable pour les petits, les prédateurs peuvent compter sur les copains, pour ne pas dire les coquins de leur espèce.

A. R.



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Tactique douteuse, retombées positives ?

Ce n'est peut-être pas ce que les directions syndicales avaient prévu. Ou si c'était ça, les cachottières, elles l'avaient soigneusement planqué. Mais le fait est là. Cette semaine de grèves dans les services publics a remis à l'ordre du jour la nécessité du mouvement d'ensemble dans bien des esprits.

Certes, il y a encore sans doute des sceptiques. Le vieux préjugé que moins on est à revendiquer et plus il y a de chances que le patron puisse céder, a la vie dure. Et confortés dans cette idée par la politique syndicale – et aussi par des défaites comme celle du mouvement contre la réforme des retraites au printemps 2003 –, des travailleurs pensent qu'ils auront plus de chances de s'en sortir si leur entreprise, leur centre ou leur catégorie est seule à revendiquer, voire se battre et entrer en grève.

Ainsi, par exemple, certains postiers parisiens, y compris dans les arrondissements qui sont menacés dès le mois prochain par les suppressions d'emplois (jusqu'à un tiers des facteurs en moins) ont exprimé méfiance vis-à-vis des journées nationales et préférence pour un mouvement réduit à leur seul bureau. À la SNCF certains cheminots parlaient de continuer mais sur des objectifs propres à leur filière. Voire des profs qui constatent que leur matière est frappée plus que d'autres.

Ambiguës certes, ces réactions. Car elles expriment aussi une méfiance raisonnée et raisonnable envers la réelle volonté des directions syndicales d'organiser vraiment la riposte d'ensemble. D'où la tentation d'essayer de s'en sortir tout seuls.

Ambiguïté renforcée encore par les directions syndicales elles-mêmes que l'on sent parfois prêtes à un petit jeu connu : celui de pousser les plus chauds ou ceux qui se sentent le dos au mur à l'action immédiate... afin de leur démontrer qu'ils sont vraiment tout seuls et que les autres ne suivent pas. Plus facile évidemment que de poser les vrais problèmes aux plus déterminés : les conditions auxquelles ils auraient des chances d'entraîner les autres et ce qu'ils devraient faire pour cela. Mais ce serait alors préparer le mouvement. Et c'est justement ce que les directions syndicales n'ont pas fait ces derniers temps, préférant découper, scinder, éparpiller, et encore cette semaine où les postiers sont appelés un jour, les cheminots, gaziers et électriciens un autre, les enseignants et fonctionnaires un troisième.

Ces journées peuvent pourtant avoir un résultat positif, marquer une relance des luttes, être une étape vers le tous ensemble. Du moins si elles connaissent la réussite espérée par les plus combattifs (et crainte par le gouvernement et les

patrons).

Pendant trois jours, même si c'est les unes après les autres, toutes les corporations les plus importantes du secteur public ou para-public entrent en lutte. Et toutes fondamentalement sur les mêmes revendications (car les 18, 19 et 20 janvier, postiers, EDF-GDF, cheminots, profs et fonctionnaires manifestent tous à la fois pour le service public et contre les milliers de suppressions d'emplois qui les menacent et la dégradation de leur niveau de vie... c'est même sur des revendications similaires que des catégories de médecins ont décidé aussi de se joindre à cette semaine de protestation).

Comment mieux attirer l'attention de tous, y compris du privé, que le monde du travail tout entier a les mêmes problèmes et devrait donc avoir les mêmes objectifs : défense du service public, interdiction des licenciements, augmentation conséquente des salaires. Et comment mieux démontrer que si des centaines de milliers de travailleurs différents peuvent entrer en mouvement chaque jour trois jours durant, ils pourraient tout aussi bien le faire ensemble le même jour, être alors des millions et du coup en attirer d'autres millions, ceux qui sont encore sceptiques sur la possibilité d'un mouvement ou sur la possibilité de vaincre.

C'est à convaincre de ces conclusions, qui s'imposent d'ailleurs d'elles-mêmes à beaucoup, que nous devons maintenant travailler. Et tant mieux si les directions syndicales nous en ont fourni l'occasion. Qu'elles l'aient fait volontairement ou pas.

Et si cette semaine redonnait du poil de la bête à certains postiers, cheminots ou enseignants, et l'envie de continuer la grève pour leurs propres revendications – ce que nous ne pourrions que souhaiter évidemment – c'est encore dans cette perspective générale que nous devons soutenir leur action.

Devant la nouvelle attaque du gouvernement et du patronat à propos de la durée du temps de travail, les confédérations CGT, FO, CFTC, CFDT ainsi que UNSA et les Sud, proposent une nouvelle journée de manifestations, le 5 février. Certes, c'est un samedi – ce qui leur épargne pratiquement un appel à la grève générale même d'une journée – mais c'est aussi un appel à tous les salariés, cette fois public et privé. Une nouvelle occasion à saisir d'une démonstration de la nécessité comme de la possibilité du mouvement d'ensemble sur les objectifs d'ensemble.

Jacques MORAND

Convergences Révolutionnaires n° 37 (janvier-février 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : salaires, la contre-offensive s'impose : 300 euros pour tous

Articles : L'école de Fillon, apartheid social sur fond d'économies budgétaires – Amiante : encore 500 000 morts à venir – Intermittents du spectacle : nouvel avis de tempête ? – La Turquie en Europe : vers une adhésion de raison – La grève d'Opel Bochum (Allemagne) : un combat qui fait débat.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Airbus A380

Cocorico et profits à gogo

Mardi 18 janvier, pour annoncer la sortie de l'A380 devant 4500 invités, 500 journalistes du monde entier et 4 chefs d'État, le quotidien régional *La Dépêche du Midi* titrait sur toute sa une : « **Le jour de gloire** ». Pas moins ! L'éditorialiste emporté par l'élan affirmait : « <|> **Au risque d'apparaître comme d'incorrigibles cocardiers, Toulouse et le Grand Sud éprouvent une grande fierté... l'A380 est aussi... le nôtre, nous qui nous émouvons devant sa silhouette de pilier de rugby...** », etc. Fermez le ban ! Le cassoulet toulousain et Concorde se sont littéralement fait doubler.

Ce chauvinisme régional est tellement contagieux que dans le même numéro, le titre d'un article commentant la mission vers la planète Titan proclamait : « *Toulouse pose un pied sur Titan* » – un des laboratoires sélectionnés par le CNES est effectivement toulousain. La belle affaire !

Dans son discours, Chirac a été tout aussi grandiloquent pour faire, lui, les louanges du capitalisme européen. En passant, il en a profité pour faire, entre les lignes, sa campagne référendaire.

En plus des discours et du spectacle, les invités ont eu droit à un apéritif somptueux avec des milliers de vrais verres, qui, la fête finie, sont partis à la casse, car il paraît qu'il aurait été trop coûteux de les nettoyer et de les ranger. Quelque 200 grosses voitures avec chauffeur ont été prévues pour trois jours pour ceux des invités qui voulaient visiter la région. Malgré quelques primes, les chauffeurs ne toucheront qu'un peu plus que le Smic horaire.

Enfin, à midi, un millier d'élèves de 25 communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse ont déployé une affiche géante de 80 mètres sur 65 sur la place du Capitole.

Après tout cela, c'est seulement le lendemain, 19 janvier, que les travailleurs ont été conviés à fêter l'événement. Mais attention il y avait trois classes d'invités parmi le personnel. La 1ère classe était constituée de 5000 personnes tirées au sort ou désignées dans les usines de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne... et du monde entier. Eux ont participé en direct à la « cérémonie ». La 2ème classe, constituée de ceux qui travaillaient directement sur l'A380, a été

regroupée dans deux halls et a eu droit à une retransmission sur écran géant, buffet compris. La 3ème classe, la classe économique, c'est-à-dire les autres, ont pu suivre cela au boulot, devant les écrans de télévision du réseau interne ou sur leur écran d'ordinateur.

Le coût de tout ce cirque n'a pas été révélé. Mais il se dit cyniquement dans les instances dirigeantes que « *Airbus va être présent dans les médias du monde entier. Ce qui nous coûtera moins cher que si l'on avait acheté des espaces publicitaires* ». Le 18 janvier donc, les Toulousains ont été « pris en otage » par l'opération publicitaire de Airbus et... 1440 CRS et 610 policiers et gendarmes. Et tout cela pour 240 tonnes de titane, de matériaux composites... et d'électronique, représentant sans doute une avancée technologique, mais qui sont surtout destinées à grossir encore les profits de Lagardère et compagnie. Noël Forgeard, PDG du groupe, dans une lettre au personnel datée du 4 janvier, se glorifiait ainsi des succès commerciaux des Airbus : « *Nous avons traversé haut la main 2004... nous avons dépassé nos objectifs de livraison (320 avions ont été livrés contre 305, l'an dernier)... nos résultats financiers ont été meilleurs que prévu : 2,3 milliards d'euros au lieu de 2,2* ». Avec l'A380, il compte crever les plafonds et, cocorico, dépasser durablement Boeing.

L'A380 va sans doute voler, mais les contribuables eux, ont déjà été volés. Rappelons (*Lutte Ouvrière* n° 1894 du 19/11/2004) que des millions d'euros ont été versés par les collectivités locales (Région, Département et Communauté d'Agglomération de Toulouse) pour financer la construction de la zone industrielle conçue autour du gros porteur d'Airbus.

Quant aux travailleurs, dont beaucoup de sous-traitants et d'intérimaires, qui travaillent autour de l'A380, voici comment le bulletin *Lutte Ouvrière*, distribué sur les usines Airbus de Toulouse, résumait leurs conditions de travail : « *Heures sup à gogo, heures gratuites, ouverture de l'usine 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, travail de nuit, du samedi et du dimanche, équipe 3 x 8 sur l'avion 1, sans parler des camarades sous-traitants à qui on impose n'importe quoi. Dans la course au profit, les progrès technologiques aboutissent au recul social* ».

Correspondant LO

Fête de Lutte Ouvrière ANGERS

Samedi 12 février
de 15 heures à minuit
Salle Aragon

TRÉLAZÉ

Une politique contre l'éducation

Le personnel de l'Éducation nationale sera en grève jeudi 20 janvier pour l'augmentation des salaires et contre le projet de loi dit « orientation » pour l'école, ou encore « loi Fillon », que le gouvernement s'apprête à faire voter.

Cette loi s'attaque aux personnels de l'Éducation nationale. Mais elle prépare en même temps une régression de la formation scolaire qui touchera, en premier lieu, les enfants et les jeunes des milieux populaires.

Une politique qui aggravera les inégalités sociales

Que cache la formule « l'accueil des enfants reste assuré en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé » ? Il y a toutes les raisons de craindre, au-delà de formules qui se veulent apaisantes, que le maintien de la scolarisation à partir de deux ans dans des endroits où elle existe aujourd'hui et qui, sans être des quartiers à « l'environnement défavorisé », sont des quartiers populaires, soit remise en cause.

Le gouvernement se gargarise avec ce « socle commun » que tout jeune devrait posséder à 16 ans. Il s'agit, enrobés d'un verbiage nouveau, des fameux acquis fondamentaux, savoir lire, compter, rédiger, auxquels il est ajouté dorénavant l'apprentissage d'une langue étrangère. Mais comme le gouvernement ne prévoit rien au niveau des moyens nécessaires, et surtout pas qu'il y ait dans un groupe scolaire plus de professeurs que de classes, afin que de petits groupes d'élèves en difficulté soient vraiment pris en charge, ces formules risquent de rester creuses.

Pour ces élèves en difficulté une fois entrés au collège, le gouvernement a trouvé sa potion magique : anticiper la voie professionnelle en multipliant l'apprentissage en alternance à l'issue de la cinquième et en développant les troisièmes dites de « découverte professionnelle » avec une formation générale allégée, destinées à envoyer des élèves en seconde professionnelle. C'est ni plus ni moins l'officialisation d'une formation au rabais.

Le gouvernement espère atteindre le nombre de 500 000 apprentis... qui ne seront pas

recrutés dans les beaux quartiers.

Quant au lycée, haro sur les dédoublements de classes qui permettent pourtant de travailler dans de bien meilleures conditions que dans des classes entières souvent surchargées !

Faire travailler bien davantage les personnels

Le journal patronal *Les Échos* indique que le gouvernement veut, grâce à la nouvelle loi, instaurer à l'Éducation nationale la « culture du résultat ».

Dans les entreprises, pour augmenter le « résultat », la recette est simple : on réduit la masse salariale et on augmente la charge de travail du personnel. Telle est la voie que l'on veut généraliser à l'Éducation nationale en opérant les « redéploiements » de personnel, en allongeant le temps de travail.

Ces dernières années, on a réduit les moyens pour remplacer le personnel absent. On envisage dorénavant d'obliger les professeurs de collège et de lycée à effectuer des remplace-

ments obligatoires dans leur établissement, dans le cadre d'un quota annuel de 72 heures qui leur seront imposées. Et pourquoi le gouvernement ne ferait-il pas passer demain ce quota à 108 heures, voire davantage, à l'image de ce qu'il a fait pour les quotas d'heures supplémentaires dans les entreprises privées ! Surcharger des enseignants qui le sont déjà, cela se traduira automatiquement par une dégradation de la qualité de l'enseignement.

Quand le gouvernement parle d'« aide individualisée » aux élèves en difficulté, il prévoit qu'elle soit à la charge des enseignants en place, tout comme le travail supplémentaire lié au contrôle continu qu'il veut imposer pour certaines matières du baccalauréat.

L'objectif est de réduire le coût de l'Éducation nationale pour continuer à réduire les impôts des couches sociales qu'il sert, les riches, ou celles qui constituent le cœur de son

électorat, les classes dites moyennes. Les premiers visés par ces économies sont les enfants des milieux populaires pour qui l'école publique est une nécessité décisive. Mais le gouvernement s'en prend du même coup aux personnels de l'Éducation nationale qu'il voudrait pressurer encore davantage, à l'image de ce que pratique l'ensemble du patronat pour tous les travailleurs, quel que soit le secteur.

Michel ROCCO



Manifester de l'Éducation nationale, à Paris, le 7 décembre 2004.

• Lycée Sylvia-Montfort – Chartres

Mobilisation contre une fermeture

Le rectorat a prévu la fermeture d'une classe de 2^e BEP tertiaire, à la rentrée prochaine au lycée Sylvia-Montfort de Luisant (dans la banlieue de Chartres).

C'est à la veille des vacances de fin d'année, que l'académie d'Orléans-Tours a annoncé cette suppression, ainsi que la fermeture, à l'horizon 2008, de toute la section d'enseignement professionnel (SEP). Cette décision s'inscrit dans le cadre de

l'offensive menée, à l'échelle nationale, contre l'enseignement professionnel alors que, chaque année, rien qu'en Eure-et-Loir, 400 élèves de 3^e ne trouvent pas de place en lycée professionnel.

Depuis la rentrée, les élèves et les enseignants concernés du lycée Sylvia-Montfort se sont mobilisés contre cette fermeture. Au lycée Jehan-Beauce de Chartres, quelques élèves ont décidé d'être solidaires de leurs actions,

ont distribué un tract et organisé une assemblée générale où sont venus 200 élèves. Ils ont participé, à plusieurs centaines, à la manifestation organisée le lendemain. Mardi 11 janvier, malgré les pressions organisées dans les établissements, ce sont ainsi près de 800 lycéens de toute l'agglomération chartreuse qui se retrouvaient devant l'inspection académique avec des enseignants de Sylvia-Montfort.

Cette mobilisation a visiblement fait réfléchir le rectorat, qui, trois jours après, annonçait que la fermeture n'aurait pas lieu, avant de revenir sur sa décision. Contre ses mauvais coups, la mobilisation doit donc continuer, d'autant plus que d'autres sont en préparation : 312 postes du second degré doivent être supprimés dans l'académie, dont 42 postes en Eure-et-Loir.

Correspondant local

• Lycée professionnel d'Amboise (Indre-et-Loire) :

La lutte a payé !

Les économies à l'Éducation nationale doivent se traduire par des milliers de suppressions de postes et, en particulier dans l'enseignement professionnel, par la suppression pure et simple de nombreuses formations, voire parfois d'établissements entiers. Au lycée professionnel

d'Amboise, cette politique scandaleuse devait se traduire par la suppression à la prochaine rentrée des sections formant aux métiers de l'hôtellerie. Ces sections recrutent pourtant à plein, accueillent plus de cent élèves et permettent à de nombreux jeunes de trouver un emploi.

Les jeunes, leurs parents, les enseignants du lycée ne l'ont pas accepté. Ils ont multiplié les actions : grève (quasi totale de tout le lycée), manifestations (des centaines dans les rues d'Amboise à plusieurs reprises), pétitions massives... et le recteur a dû revoir sa copie. Finalement, la plupart des sec-

tions seront maintenues pour la prochaine rentrée. La preuve qu'une mobilisation massive peut faire annuler ce qui était présenté comme inéluctable, et une raison de plus de rester vigilants et mobilisés partout, car partout les mauvais coups menacent !

Correspondant local

• Le mouvement du 18 janvier à La Poste

Des dizaines de milliers de grévistes

La journée de grève de mardi 18 janvier au niveau de l'ensemble de La Poste a été suivie dans le pays, selon les syndicats CGT, FO et SUD qui y participaient, par 25 % des plus de 300 000 employés.

Ce n'est pas un raz de marée, mais cela représente autour de 75 000 employés de La Poste, et ce ne sont pas les cadres moyens et supérieurs qui étaient les plus nombreux. Facteurs, guichetiers, employés des centres de tri, des services financiers, ont tenu à cesser le travail pour s'opposer à la politique décidée par le gouvernement dans ce service public marqué, comme bien d'autres, par les attaques sur l'emploi, les salaires et les conditions de vie de tous. Ils ont tenu à manifester leur rejet des suppressions d'emplois qui touchent et vont toucher des dizaines de milliers d'entre eux dans tout le pays. Cela va des licenciements purs et simples de contractuels, CDD ou même en contrat à durée indéterminée, aux mutations d'office pour des titulaires du statut, dit protecteur, de fonctionnaire, au

travers de restructurations incessantes. Un responsable de la fédération CGT de La Poste annonçait à la radio le chiffre de 20 à 30 % de suppressions d'emplois visé par la direction centrale, soit près de 100 000 emplois en moins.

Cette journée se plaçait dans le cadre de la semaine d'action touchant, les uns après les autres, différentes catégories de travailleurs de la fonction publique, qui ont toutes au fond les mêmes problèmes. La CFDT, elle, appelait sur le tard à ne pas participer à la journée du 18 à La Poste, et appelait à la journée du 20 janvier avec le reste de la fonction publique. D'ailleurs ici ou là des employés manifestaient leur volonté de participer aux actions du 20 janvier.

La participation à la journée du 18 janvier était parfois bien plus importante dans certains centres. Ainsi, à Bordeaux, on relevait 50 % de grévistes aux Chèques postaux et jusqu'à 70 % dans les centres de tri. À Lyon, on comptait 30 % à la Recette principale.

À Paris, on assiste en ce



moment à une relance des plans de restructurations dans différents bureaux de poste, avec des suppressions d'emplois qui vont jusqu'à 30 % de l'effectif total, comme par exemple dans le 11^e arrondissement. Du coup la participation à la grève a atteint 85 % et 70 % dans deux des bureaux touchés. Certes la participation à la manifestation devant le siège central de La Poste à l'appel des trois syndicats n'a été que modeste, avec quelques centaines de postiers. Les bureaux de Paris représentaient l'écrasante majorité de tous les postiers de la région parisienne rassemblés ensuite devant

l'Assemblée nationale. Avec la volonté de rester unis, les bureaux de poste de Paris ont décidé de continuer leur mobilisation dans les jours qui viennent en vue de tout faire pour mettre en échec toutes les suppressions d'emplois, où qu'elles aient lieu.

Ceux qui ont participé à ce mouvement au niveau de l'ensemble des employés de La Poste ont repris confiance dans la force que représentent les travailleurs quand ils se rassemblent pour réagir, et il est à espérer que ceux qui sont restés au travail aient été encouragés par cette journée.

Emplois supprimés au ministère... du Travail

Les services centraux du ministère du Travail occupent onze étages sur dix-huit d'une tour du Front de Seine, à Paris. Le ménage y est fait par des employés d'une société privée.

En 2003, la société GSF a remporté le marché pour tous les locataires de la tour, mais seul le ministère a réduit les prestations demandées. Il les a pratiquement divisées par deux. Les chiffres sont éloquentes : pour le ministère, l'ancien marché était de plus de 5000 euros en moyenne par étage et par mois, le nouveau marché est de moins de 2000 euros. Sur onze étages et une année, cela représente 300 000 euros d'économies.

Sur toute la tour, le personnel de ménage est passé de plus de 40 personnes à 25. Ceux qui étaient à temps partiel ont vu leurs horaires et donc leur paye diminuer. Aujourd'hui il manque au moins 12 personnes.

Mais en divisant par deux les prestations sur le papier, on ne divise pas par deux la poussière et la saleté. Le personnel de ménage ne peut donc plus venir à bout du travail. Il y a trois ans, deux personnes à temps plein faisaient un étage, soit 80 bureaux et 16 toilettes. Aujourd'hui, il ne reste plus en moyenne qu'une personne à temps partiel par étage. Elle n'y arrive plus, et les malades (non remplacés) sont nombreux.

Les employés du ministère constatent la dégradation : accumulation de poussière, toilettes glissantes, odeurs qu'on aurait préféré éviter. Quant au personnel de ménage, il a décidé de s'organiser pour réagir. Des employés les soutiennent.

Les restrictions de crédits sur le dos des travailleurs, ras le bol !

Correspondant local

• Salaires du personnel de la Sécurité sociale et des Allocations familiales

Diviser pour payer le moins possible !

Une nouvelle classification des emplois du personnel de la Sécurité sociale et des Allocations familiales va entrer en vigueur en février 2005.

Ceux qui la soutiennent mettent en avant la revalorisation du salaire à l'embauche des plus bas niveaux d'environ 135 euros. Il faut dire qu'ils sont particulièrement bas et que leur régression depuis dix ans pose de compliqués problèmes d'ajustement par rapport au Smic.

Le premier niveau est en dessous du Smic et, pour respecter la loi, les directions versent des différentiels de salaire qui augmentent un peu plus en juillet de chaque année lorsque le Smic est revalorisé : cette différence était de 20 % en 2004 pour le premier niveau, chiffre édifiant, qui reflète la dégradation générale du niveau des salaires. Quant à l'emploi le plus répandu, celui de technicien de législation, il dépasse à peine le Smic à l'embauche.

Comme l'employeur ne veut surtout pas augmenter l'ensemble des salaires, tous les dix ans il doit réajuster le bas de l'échelle. Cela avait déjà été fait

en 1993, c'est un scénario identique qui se met en place en 2005.

Pour le reste du personnel une miette est prévue : 4 points, c'est-à-dire environ 30 euros.

Dans une plaquette expliquant sa réforme, l'UCANSS, organisme de direction des services sociaux, écrit : « *Cet accord concrétise la volonté partagée (par qui ? sûrement pas par la majorité des employés !) de redonner toute sa place à la rémunération des compétences mises en œuvre en réduisant en contrepartie les automatismes.* » Ce qui, en clair, signifie diminuer les augmentations automatiques pour augmenter celles « au mérite ».

Jusqu'à-là, les employés bénéficiaient d'une augmentation automatique, dite d'ancienneté, de 2 % du salaire de base par an pendant 20 ans. En fait, cette augmentation n'en était pas vraiment une dans la mesure où les augmentations générales du point ont été en moyenne de 0,6 % par an depuis dix ans, loin derrière l'inflation. Pour ceux qui ne sont pas encore au plafond, cette ancienneté ne sera plus de 2 % mais de 2 points par an, soit 13,63 euros, ce qui revient à la diminuer de 50 % à

75 % de sa valeur. Cela signifie que le supplément à l'embauche sera rogné en quelques années.

L'avancement individuel au mérite, qui avait déjà été accentué en 1993 mais qui comportait encore un reste d'automatisme (garantie de toucher à ce titre au moins 35 euros tous les cinq ans), devient le principal objectif et ne comporte plus aucune obligation.

La notion de « mérite » est renforcée : chaque employé devra avoir un entretien individuel avec sa hiérarchie, formalisé par écrit, où il est question d'engagement sur l'atteinte d'objectifs... Mais même si les objectifs sont atteints, rien ne garantit qu'il y aura une augmentation car cela reste soumis aux contraintes budgétaires. À titre d'exemple, la direction de la Cramif (Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France) a déjà annoncé qu'il n'y aurait rien en 2005 et le budget de frais de personnel est prévu en diminution par rapport à 2004.

Il n'y a que la CFDT, la CGC – Confédération Générale des Cadres – et trois syndicats d'agents de direction qui ont trouvé dans cette nouvelle mou-

ture matière à satisfaction. Ce n'est pas le cas de la majorité du personnel, même si chacun pense que c'est la moindre des choses d'augmenter les niveaux d'embauche. Mais l'ensemble des salaires est en perte de vitesse, et sur ce terrain personne n'y trouve son compte.

Dans de nombreuses caisses de Sécu et de la CAF cela suscite un mécontentement. De nombreux employés et cadres voient d'un sale œil cette volonté de mettre de plus en plus le personnel en concurrence pour obtenir une meilleure paie. Et cela est mal perçu aussi par de nouveaux embauchés qui se rendent compte de ce qu'on fait sauter comme garanties sous prétexte de quelques dizaines d'euros à l'embauche pour quelques-uns.

Ce qui est vraiment indispensable c'est l'augmentation générale des salaires. Mais là le résultat est particulièrement minable. Parallèlement aux quatre points minimums de revalorisation des coefficients, la seule augmentation générale des salaires décidée pour 2004 est de...1 % !

Correspondant LO

• La journée du 19 à la SNCF

Les cheminots veulent des embauches et des augmentations de salaires !

Dès la matinée du 19 janvier, on a pu se rendre compte que la grève appelée par l'ensemble des fédérations syndicales de cheminots a été un succès. Dans les grandes gares parisiennes, peu de trains à l'affichage et peu de guichets ouverts. Dans les ateliers et les dépôts, la grève a été bien suivie comme par exemple 70 % d'agents de conduite en grève sur le dépôt de Paris Sud-Ouest. Dans les autres villes également, les grévistes ont été très nombreux : sur la région de Rouen, 70 % du triage de Sotteville était en grève, 80 % sur le dépôt des roulants ; dans la région d'Amiens, les ateliers de l'entretien du matériel de Longueau étaient paralysés par la grève et les guichets de la gare étaient tous fermés ; à Orléans-les Aubrais ; à Nantes, etc., partout, la situation était comparable.

Dans les assemblées des grévistes, qui ont réuni plus ou moins de cheminots selon les endroits, le mécontentement s'exprimait contre une situation devenant de plus en plus insupportable. La grève a été parfois reconduite comme à la gare de Lyon à Paris ou comme au dépôt des roulants de Sotteville-lès-Rouen, où les travailleurs ont également appelé à la manifestation de la Fonction publique du lendemain 20 janvier.

À l'occasion de cette journée du 19 janvier, c'est le ras-le-bol qui s'est manifesté : ras-le-bol des suppressions de postes, des salaires bloqués, des conditions de travail dégradées. Un ras-le-bol partagé par tous les travailleurs, qu'ils soient postiers ou cheminots, de la Fonction publique ou pas. Par-delà l'émission organisée par les directions syndicales, il faudra bien que cette communauté de sentiments et de revendications converge vers un mouvement d'ensemble.

4000 suppressions d'effectifs

La SNCF souhaite une très mauvaise année 2005 aux chemi-

nots. Qu'on en juge : l'entreprise prévoit 113 millions d'euros de bénéfices, malgré une augmentation des redevances qu'elle verse à Réseau Ferré de France (RFF, cette partie de la SNCF constituée depuis 1997 en entité indépendante) pour l'utilisation des infrastructures et une hausse de la facture énergétique de 94 millions d'euros. Ces bénéfices seront intégralement réalisés sur le dos des cheminots et du service public.

Côté effectifs, la SNCF se classera dans la catégorie des entreprises qui détruisent le plus d'emplois. En effet, environ 4000 emplois bénéficiant du statut de cheminot seront supprimés en 2005, après les 3300 suppressions effectuées en 2004.

Six cents postes d'agents de conduite seront rayés de la carte. Nul doute que le nombre de trains supprimés faute de conducteurs augmentera encore.

À l'Équipement, service qui concerne en particulier l'entretien des infrastructures, 1100 postes disparaîtront. En 2004, les trains ont subi des ralentissements sur 800 km de voies à cause de leur mauvais entretien. En 2005, la direction prévoit de porter ce kilométrage à 1200 km.



Toujours moins de personnel – et toujours moins payé – pour effectuer le travail.

De plus en plus, à côté de la vitrine TGV, le réseau dit « secondaire » est laissé à l'abandon.

Des ateliers du Matériel sont menacés de disparition. D'ores et déjà, les visites et les opérations d'entretien du matériel roulant sont de plus en plus espacées, au mépris non seulement du confort mais aussi de la sécurité des voyageurs et des cheminots.

Mais c'est surtout dans le secteur commercial, aux guichets de vente des billets et à l'accueil dans les gares que la saignée serait la plus importante : une suppression de plus de 2 000 emplois y est prévue, au point que les départs en retraite non remplacés ne suffiront sans doute pas. Certains chefs vont jusqu'à parler de « plan social ». Pour supprimer l'essentiel des guichets et réduire considérablement l'accueil dans les gares, la direction invoque l'installation des distributeurs

automatiques de billets et Internet. Mais si les postes des cheminots étaient vraiment superflus, l'affluence des voyageurs diminuerait devant les guichets alors qu'au contraire, les files d'attente s'allongent et que l'impatience des voyageurs monte...

Des salaires à la traîne

Contrairement à une idée répandue, travailler à la SNCF ne signifie donc pas avoir un bon boulot, et signifie encore moins avoir un bon salaire. C'est tellement vrai qu'aujourd'hui, malgré le nombre de chômeurs et la difficulté à trouver du travail, des jeunes embauchés n'hésitent pas à démissionner à la recherche d'un meilleur salaire ailleurs. Le salaire d'embauche à la SNCF est passé sous le Smic alors qu'en 1982, il lui était supérieur de

18 %. Une jeune vendeuse de billets aux guichets de la Gare de Lyon, ayant quatre ans d'ancienneté touche 1250 euros nets et le salaire d'embauche pour les nouveaux (quand il y en a !) s'établit à environ 1000 euros nets.

Pour tous les autres cheminots, le pouvoir d'achat a pris un retard considérable. En brut, d'après les calculs de la CGT, le salaire a perdu 15,3 % depuis 1981. Et en salaire net, avec l'augmentation des cotisations sociales, la baisse du pouvoir d'achat est de plus de 25 % !

Il n'est pas étonnant que l'augmentation des salaires pour tous figure en bonne place dans les revendications et revienne dans toutes les discussions. Pour alimenter le mécontentement, la direction ne pouvait faire mieux que d'accorder, en 2004, un maigre 1,8 % d'augmentation générale, faisant suite à 0 % pour 2003 ! Une augmentation de 300 euros pour tous – chiffre avancé par certains syndicats et repris volontiers par bien des travailleurs – ne serait donc qu'un rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat.

Les cheminots constatent dans leur quotidien que la direction est à l'offensive sur tous les fronts. Elle cache de moins en moins l'orientation des différents secteurs SNCF vers la mise en concurrence et la privatisation. Toutes les activités sont, depuis plusieurs années, réorganisées, cloisonnées dans cet objectif. C'est à cette politique qu'il faut donner un coup d'arrêt.

Christian BERNAC

La réforme du fret : marche arrière toute !

La baisse importante des effectifs accompagne la réorganisation des différents services de la SNCF. En particulier, ce que la direction appelle le « plan fret » montre à quel point « l'entreprise SNCF » – comme aime à dire son président Louis Gallois – n'a déjà pas grand-chose à voir avec un service public mais vise avant tout la rentabilité financière comme n'importe quelle autre entreprise capitaliste.

Le fret concerne le transport terrestre des marchandises, dont la logique voudrait qu'il se fasse de moins en moins par la route et

de plus en plus par le train. Le transport ferroviaire est moins dangereux, moins polluant que le transport par route. La collectivité aurait tout à gagner à ce qu'il se développe, indépendamment même des critères de rentabilité financière immédiate. Mais ce ne sont pas ces considérations qui entrent en jeu dans la politique de la SNCF et du gouvernement. Et du coup, les comparaisons entre le transport ferroviaire et le transport routier sont faussées dès le départ.

À la SNCF, le plan fret prévoit une réduction importante de tous les services de fret ferroviaire, sous prétexte qu'il n'est pas concu-

rentiel et s'accompagne de trop de pertes financières. Gilles de Robien, le ministre des Transports, expliquait dans *Le Parisien* de mardi 18 janvier que « les non-remplacements de départs à la retraite sont indispensables à l'équilibre du plan fret et qu'ils constituent les trois quarts des suppressions d'emplois en 2005. » Car, poursuivait-il, « le fret ferroviaire doit se redresser ». Ainsi, dans le budget 2005, figure pour le fret la suppression de 1 526 postes de travail.

Cette baisse d'effectifs accompagne, depuis 2003, la fermeture de triages, de gares et de dessertes consacrées au fret, la

SNCF travaillant à la réduction importante de l'activité et envisageant de ne conserver à terme, en 2006, que les secteurs de trafic bénéficiaires, où ses tarifs mêmes élevés ne sont pas concurrencés par la route et où ses services correspondent aux besoins de ses plus gros clients. Le plan a d'ailleurs été élaboré avec la participation de ceux-ci, qui s'appellent Gefco, Aluminium Pechiney, Vallourec, Saint-Gobain, Carrefour, etc. Pour le reste, elle supprime les circuits qui ne l'intéressent pas, parce que trop coûteux ou pas assez rentables, et privilégie les trafics internationaux.

Pour la réalisation de son

plan, la SNCF a reçu l'aval du gouvernement et des autorités européennes, le premier apportant même 800 millions d'euros. La SNCF de son côté vend certains de ses bâtiments et de ses terrains pour récupérer une somme équivalente. Au total, 1,6 milliard d'euros seront investis en trois ans... pour diminuer l'emploi et le service du fret, tout en contribuant à surcharger encore des routes et autoroutes déjà saturées par le transport des marchandises. Une belle marche arrière dont les frais seront payés par toute la population.

Lucienne PLAIN

• Continental – Clairoix (Oise)

Des réactions contre la précarité et l'augmentation des cadences

À l'usine Continental, une usine de pneus de 1195 salariés, située à Clairoix, près de Compiègne, les débrayages contre les licenciements d'intérimaires et les diverses réactions contre l'augmentation des cadences de ces dernières semaines ont mis quelques bâtons dans les roues de la direction.

Le nombre de travailleurs intérimaires, en augmentation par rapport à 2004, s'élève aujourd'hui à 200, soit le sixième des effectifs. Dans les derniers mois de l'année 2004, la direction a tenté de se débarrasser en catimini des intérimaires les plus anciens. Mais cela ne s'est pas passé comme elle le voulait. Dès que les intérimaires ont commencé à être convoqués pour s'entendre annoncer que leur contrat prenait fin, alors que certains travaillaient dans l'usine depuis 2001, des débrayages ont eu lieu. La direction a dû reculer et reprendre certains de ceux qu'elle voulait licencier.

Dans le but de calmer les esprits, le patron a tenté de faire croire qu'il suivrait tous les travailleurs dont le contrat prenait fin et qu'ils ne resteraient pas longtemps sans travail. Mais personne n'a été dupe de ce baratin.

Comme dans beaucoup d'entreprises de la région, le travail en intérim n'a pas cessé

depuis des mois. Mais c'est aussi parce que tout le monde a conscience que, sans ces camarades, le travail ne peut pas se faire, d'autant que la direction de Continental veut augmenter la production.

Il faudrait en effet que la production passe de 7,5 millions de pneus en 2004 à 8,2 millions en 2005. Le patron fait par conséquent la chasse aux temps morts. En Confection, cela se traduit par la suppression de ce qu'on appelle les aléas dans les standards de production, autrement dit les temps durant lesquels les machines peuvent être arrêtées, suite à des petits problèmes par exemple.

Mais là encore les choses ne se sont pas déroulées sans accroc. Lundi 10 janvier, dans cet atelier, le « Bt 5 », le plus important de l'usine, plusieurs centaines de travailleurs des deux équipes se sont rassemblés sur leur temps de travail pour protester contre cette décision : le chef envoyé par la direction



Un rassemblement pour protester contre le licenciement d'un militant CGT en 2002.

d'augmenter et est même devenu pour certains travailleurs le « mode normal » pour trouver un emploi. Une fois dans l'usine, la direction promet l'embauche et les chefs instaurent un cahier où tout est noté, bons ou mauvais comportements ! Ces périodes d'intérim servent aussi à la direction comme réservoir d'éventuels futurs embauchés, et comme façon de les « tester ».

Si les travailleurs embauchés en fixe ont débrayé contre les licenciements d'intérimaires, c'est bien sûr parce qu'ils se sentent solidaires de camarades avec qui ils travaillent

pour faire face au mécontentement était bien pâle et pas vraiment convaincant.

Comme partout, c'est en faisant pression de plus en plus sur les travailleurs, en recourant massivement à l'intérim, que les patrons font des bénéfices records. Continental en est un bel exemple puisque, sur les neuf premiers mois de 2004, les bénéfices du groupe ont augmenté de 76 % ; le bénéfice net pour cette année se monte à 1 milliard d'euros, largement de quoi embaucher en fixe, baisser les cadences et augmenter les salaires !

Correspondant LO

• Arcelor-Sollac – Dunkerque

Débrayage et manifestation contre le plan patronal

Mercredi 12 janvier, la direction du trust sidérurgique Arcelor (dont font partie les usines Sollac) présentait son plan d'organisation pour les années à venir, prévoyant l'accroissement du temps de travail par la non-prise en compte des pauses, des douches, du temps d'habillage ; l'augmentation de la flexibilité des horaires selon la production ; la libre disposition par le patron des trois quarts des jours de RTT restants ; une totale mobilité géographique entre les diverses usines du trust ; le non-remplacement des départs en retraite. Et cela alors qu'au cours des neuf premiers mois de 2004 les bénéfices annoncés d'Arcelor sont supérieurs à 1,4 milliard d'euros et son désendettement à 2,1 milliards.

À Sollac-Dunkerque, à l'appel des syndicats, plusieurs centaines de travailleurs ont manifesté leur opposition à ces régressions, devant les bureaux de la direction, puis

sur la route nationale.

À l'usine voisine de Sollac Mardyck, les lignes d'étamage et de la préparation ont été arrê-

tées deux heures et un rassemblement a aussi eu lieu devant l'usine.

Correspondant local

• Dunkerque

Les « veuves de l'amiante » manifestent

Comme elles l'avaient annoncé, les veuves de travailleurs morts de l'exposition à l'amiante ont de nouveau manifesté à l'appel de l'Ardeva (Association régionale de défense des victimes de l'amiante) et de la CGT, mercredi 12 janvier, autour du palais de justice de Dunkerque pour exiger qu'un procès pénal juge les employeurs-empoisonneurs de leurs maris, ce qu'un juge de Dunkerque fin 2003 puis la cour d'appel de Douai en juin 2004 ont refusé.

Elles étaient de nouveau soutenues par 250 manifestants. Il y avait des délégations de l'Ardeva Nord-Pas-de-Calais et de Seine-Saint-Denis, de la CGT de l'usine des Dunes, de l'union syndicale des marins-pêcheurs.

Le responsable de l'Ardeva a appelé à ce que d'autres associations rejoignent les manifestations, qui auront lieu toutes les trois semaines durant l'année. De nouvelles plaintes sont en cours de préparation.

Correspondant local

• Belgique

Les grévistes de Fleurus toujours aussi déterminés

Depuis le 2 décembre, soit maintenant plus d'un mois, les salariés de l'usine AGC Automotive de Fleurus, près de Charleroi, sont en grève, s'opposant à un plan de licenciements concernant 284 personnes sur les 840 du site.

Ancienne filiale du groupe Glaverbel, l'usine fait aujourd'hui partie du groupe japonais Asahi Glass, et fabrique des pare-brise, des vitres latérales et des lunettes arrière pour l'industrie automobile. La grève est menée par les délégués des syndicats FGTB (socialiste) et CSC (chrétien) en front commun syndical.

Dans une région, le Hainaut, où le taux de chômage est déjà de 25 %, cette lutte rencontre le soutien de la population. Cinq mille personnes avaient défilé en solidarité le 13 décembre à Charleroi, dont de nombreux travailleurs venus des entreprises de la région : les différents sites de Glaverbel, les TEC (bus de Wallonie), Caterpillar... Des délégations syndicales continuent à rendre visite régulièrement au piquet de grève. En Belgique,

l'immense majorité des salariés est syndiquée et les actions sont en général très encadrées par les représentants syndicaux.

Les grévistes ont tenu bon pendant les fêtes, avec une forte présence au piquet de grève. Ils ont même organisé un réveillon sur place pour le nouvel an ! Après plus de quarante jours de grève, la direction commence à être en rupture de stocks. Elle doit payer des astreintes pour les pare-brise qu'elle ne peut livrer à BMW. Elle a donc multiplié les tentatives pour pousser à la reprise du travail :

– Elle a fait courir le bruit que, si la grève continuait, l'usine fermerait purement et simplement.

– Elle a appelé les grévistes chez eux dans la semaine du 10 janvier pour leur proposer de reprendre le travail et d'être payés comme s'ils avaient travaillé tout le mois !

– Elle a entamé une procédure au tribunal pour obtenir la levée du piquet de grève. Le tribunal a rendu sa décision le jeudi 13 janvier, donnant gain de cause au patron, sous peine d'une astreinte de 5000 euros

par personne qui serait empêchée d'entrer dans l'usine !

Un préavis de grève a été immédiatement déposé par la FGTB pour tous les sites Glaverbel (secteur du verre) de la région de Charleroi, au cas où une intervention policière aurait lieu à Fleurus. Une soirée de solidarité avec les grévistes était par ailleurs organisée le 19 janvier, par un comité de soutien formé d'anciens travailleurs et délégués de Glaverbel. Des femmes de grévistes se sont aussi organisées en comité.

Le gouvernement vient de s'en mêler, en organisant une médiation entre la direction de Fleurus et les syndicats. Les négociations se sont terminées le dimanche sans que la direction cède sur quoi que ce soit. Les huissiers sont revenus le lundi 17 janvier au piquet, mais 600 personnes les attendaient de pied ferme : 300 grévistes et 300 travailleurs de la région. Les grévistes n'en démordent pas, tiennent bon leur piquet et restent fermes sur leur revendication : pas un seul licenciement !

Correspondant local

• Hôpital Pitié-Salpêtrière (Paris)

Faire « doubler » le personnel : une manière de gérer le sous-effectif

La dégradation des conditions de travail dans les hôpitaux peut se mesurer de diverses manières. C'est ainsi par exemple que les infirmières et les aides-soignantes se retrouvent de plus en plus souvent seules en salle d'hospitalisation, surtout d'après-midi et de nuit. Normalement, quand il manque une infirmière ou que les équipes sont incomplètes, l'encadrement demande des intérimaires. Mais toutes les demandes ne sont pas honorées et il arrive qu'il n'y ait pas de relève. Dans ce cas, la direction de l'hôpital oblige une des infirmières de l'équipe précédente à rester assurer un deuxième service. On appelle cela « doubler ». Partir sans relève équivaut à un abandon de poste.

À la Pitié-Salpêtrière, depuis la mi-octobre, de nombreux services ont vu les infirmières être obligées de doubler. Cela fait travailler l'infirmière qui commence à 7 heures le matin jusqu'à 21 h 30 ou 22 heures le soir et celle qui commence à 13 h 30 ou 14 heures jusqu'à 7 heures le lendemain matin, selon que l'on rempile l'après-midi ou la nuit. Il est même arrivé que dans un service travaillant en 12 heures (7 heures - 19 heures et 19 heures - 7 heures), l'infirmière se retrouve à travailler 24 heures d'affilée ! Ce n'est pas un fait

nouveau mais ce qui l'est, c'est sa fréquence, qui augmente dangereusement. Il y a encore cinq ans, on ne doublait que très exceptionnellement, le plus souvent à cause d'un arrêt maladie de dernière minute ou quand les entreprises d'intérim ne trouvaient vraiment personne, ce qui était assez rare. Ou bien la direction déplaçait une infirmière d'un autre service.

Mais aujourd'hui, il y a tellement peu de personnel partout qu'il n'y a plus personne à déplacer ! Et même l'intérim ne fournit pas suffisamment. À la Pitié-Salpêtrière, c'est plus de 60 demandes de remplacement par jour ! Et l'équipe de pool ne suffit plus, malgré son renforcement récemment. Ces derniers temps huit services, soit presque un tiers des services de soins, ont été régulièrement touchés par ce phénomène et c'est une ou deux fois par semaine que les infirmières de chacun d'eux rempilaient.

À cela, la direction interpellée deux fois par les syndicats répond qu'elle ne peut rien faire, qu'il n'y a plus d'infirmières. C'est vraiment se moquer de nous car nous faire travailler comme des forçats ne la dérange pas.

Ce qui a changé aussi, c'est le mode de récupération des heures travaillées. En effet, traditionnellement, les heures faites en plus étaient payées en heures supplé-

mentaires et la journée qui suit comptée en repos récupérateur, octroyé par la direction. Cela paraît normal : on ne peut pas travailler de 7 heures à 22 heures et revenir à 7 heures le lendemain matin ! Mais depuis un an et demi, la journée du lendemain est prise sur notre compte de RTT, les heures doublées étant toujours payées. La direction nous oblige à faire des heures supplémentaires, mais en plus elle nous prend un repos sous prétexte que l'on ne vient pas travailler le lendemain. C'est du vol et quelques-unes d'entre nous ont voulu demander des comptes. Très tranquillement, la direction se justifie en expliquant qu'aucun texte ne régleme ce cas de figure, et a même reconnu être dans l'illégalité. Pour l'instant on attend sa réponse. Mais nous sommes toutes persuadées que cela n'arriverait pas si les effectifs étaient suffisants ! Nous subissons quotidiennement les conséquences du manque de personnel, ne serait-ce que par l'augmentation de la charge de travail, et il faudrait en plus y remédier en assurant deux services d'affilée quand cela arrange la direction ! Cette pression continue pour le doublement entretient le mécontentement. Il va bien falloir forcer la direction à y mettre un terme.

Correspondant LO

• Hôpital Beaujon – Clichy (Hauts-de-Seine)

La maternité ne doit pas fermer

Le mercredi 12 janvier, une centaine de personnes venues de Clichy se sont retrouvées devant le siège de l'Assistance Publique à Paris pour dire non à la fermeture de la maternité de l'hôpital Beaujon. Une vingtaine d'agents de ce service étaient venus, sur un effectif de 130 personnes environ. Deux cars avaient amené des habitants de Clichy, des syndicalistes et des élus locaux, dont le maire. Les pétitions recueillies par la municipalité ont été apportées par une délégation à la direction générale.

Au même moment, le chef de service était reçu dans un autre bureau de la direction générale. Lorsqu'il est ressorti, il a annoncé les mêmes nouvelles que la délégation : la décision définitive devrait être prise en mars. D'ici là, d'après lui, pour faire revenir la direction générale sur son



intention de fermer la maternité, il faudrait préparer de bons arguments !

Les 2140 femmes, pour la plupart de Clichy et des environs, qui sont venues accoucher à Beaujon l'année dernière, et toutes celles qui sont venues se faire opérer, ne seraient-elles pas des

arguments recevables aux yeux de la direction de l'Assistance Publique ?

Un peu abasourdi par l'attitude de la direction générale, le personnel de la maternité va se réunir prochainement et n'a pas dit son dernier mot.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique de Saint-Venant (Pas-de-Calais)

La pénurie de personnel conduit au drame

Jeudi 13 janvier au soir, un malade de l'hôpital psychiatrique de Saint-Venant (Pas-de-Calais) a été étranglé par un autre patient.

Cela s'est passé dans une unité récemment ouverte, pompeusement appelée SAAS ou « structure alternative d'accueil spécialisé », regroupant des résidents non dangereux, hospitalisés de longue date. Il s'agissait en fait de sortir des services de psychiatrie des patients qui ne trouvaient aucune structure d'accueil à l'extérieur, « engorgeaient » les services d'admission et dont personne ne voulait. Ils sont trente-neuf, entourés, la nuit, par six salariés soignants. Mais cette nouvelle unité n'a pu être ouverte que par redéploiement interne de personnel, issu des autres services sans aucune embauche. La direction continuant d'habiller Pierre en déshabillant Paul... puis se lamentant de la pénurie de personnel !

La direction de l'hôpital multiplie les déclarations pour minimiser les choses et affirmer que cet événement « revêt un caractère exceptionnel et imprévisible ». Elle reconnaît pourtant dans la presse que le personnel doit subir beaucoup de choses : « *bousculades, menaces, coups...* ». Quant au directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation, on l'entend « *féliciter le personnel pour son sang-froid* ». Tous ces soi-disant responsables se moquent du monde, ils savent que rien n'est prévu pour les situations de crise pourtant nombreuses en psychiatrie.

Le manque de personnel est criant depuis bien longtemps. Des unités fonctionnent la nuit avec un seul soignant, souvent une femme, sans aucun moyen de communication mis à disposition, et il y a longtemps que les syndicats réclament au moins deux soignants par unité la nuit.

La direction semble se rendre compte seulement maintenant des problèmes de sécurité alors qu'il y a eu ces dernières années de très nombreux incidents et agressions (l'an dernier, 40 incidents ont été déclarés). Mais on semble avoir oublié aussi les nombreux

ses fugues de patients, les tentatives de suicide, des incendies, etc.

La presse répète sur les antennes que 1 600 soignants s'occupent d'environ 300 malades mais elle « oublie » de préciser que de nombreux malades sont en « structure extérieure » (appartements thérapeutiques, hôpitaux de jour, ou autres) et que les soignants s'occupent aussi de tous ces malades.

C'est un mensonge de dire qu'il n'y a pas de manque de personnel. Il manque des médecins, dit le président de la Commission médicale d'établissement, mais le contrat de quatre d'entre eux n'a pas été renouvelé en 2004, sans aucune explication fournie. Il manque des infirmiers, des aides-soignants, notamment la nuit où du personnel doit parfois renforcer une unité en cas de problème avec un patient, délaissant par là son propre service.

L'établissement public de santé mentale de Saint-Venant (EPSM) est probablement un des seuls établissements de cette taille en France à ne pas disposer d'un psychiatre de garde sur place. Un bâtiment flambant neuf de un million d'euros a été construit en 2003 mais il n'est toujours pas ouvert faute de moyens.

L'EPSM a également été retenu par la tutelle pour accueillir les détenus qui présentent des problèmes psychiatriques en prison, et ce sans moyens supplémentaires ni surtout toujours les locaux adaptés et sécurisés, d'où une évasion l'an dernier relatée dans la presse où un détenu a fugué de l'EPSM pour cambrioler une maison, y voler une arme et se retrouver dans la nature.

Alors, le ministre de la Santé, Douste-Blazy, peut ordonner une enquête administrative ou promettre un grand plan de santé mentale de 200 millions d'euros : en réalité, il n'est pas prêt à mettre le nombre de soignants nécessaire et suffisant pour que les problèmes ne puissent pas devenir des catastrophes, dans la lignée de toute la politique des gouvernements depuis des années.

Correspondant local

• Salaires :

Dans le privé comme dans le public, la chute du pouvoir d'achat

La revendication d'une hausse des salaires a été mise en avant par les syndicats durant la journée de grève de la Fonction publique du jeudi 20 janvier. Elle le sera aussi lors de la journée d'action du samedi 5 février. Et pour cause ! Cela fait des années que les salariés du privé, comme ceux du public, voient leur pouvoir d'achat chuter.

Les statistiques de l'Insee et de la Dares (ministre du Travail) qui mettent en avant un gain de pouvoir d'achat de 0,5 % grâce à un prétendu ralentissement de l'inflation ne vont certainement pas convaincre beaucoup de salariés. Dans la plupart des entreprises, les hausses de salaires, quand hausses il y a eu, n'ont pas suivi les augmentations des prix. Par ailleurs, les prélèvements sur les salaires (CSG, mutuelles, etc.) augmentent, si bien que les paies ont parfois même tout bonnement diminué.

Contrairement à ce que certaines statistiques cherchent à faire croire, le pouvoir d'achat des salariés a chuté depuis des années. Et pour certains la chute a même été vertigineuse. Ainsi, les très nombreux travailleurs qui ont retrouvé un travail après avoir été licenciés, et souvent après des mois, voire des années de boulots précaires, ne touchent pas, même une fois embauchés en fixe, le salaire qu'ils auraient touché s'ils étaient restés dans la même usine. De plus en plus de travailleurs, et surtout de travailleuses, sont contraints d'accepter des emplois à temps partiel, et donc touchent des salaires inférieurs au smic. Dans bien des entreprises, l'application

des 35 heures a été l'occasion pour le patron d'imposer un blocage des salaires. La menace des délocalisations a également servi à faire avaler une baisse de salaires, comme chez Bosch l'été dernier. Bref, la pression du chômage a permis aux patrons de tirer tous les revenus

des salariés vers le bas, aggravant ainsi considérablement leurs conditions de vie.

Et pour les salariés de la Fonction publique, c'est la même chose. Le gouvernement tente de les faire passer pour des privilégiés, mais leur situation n'est pas meilleure. Les syndi-

cats estiment que la perte de leur pouvoir d'achat est de l'ordre de 5 % depuis 2000.

Globalement, selon l'Insee et l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), la part des salaires dans la valeur ajoutée est inférieure de plus de 2 points à celle de 1972 et

de 7 à 8 points à celle de 1980. Autrement dit, les patrons s'accaparent une part toujours plus grande de la richesse produite par les travailleurs, en licenciant, et en baissant les salaires. Il serait temps de renverser cette situation.

Aline RETESSE

Les salaires chez Renault

À Renault-Flins par exemple, les salaires des ouvriers et leur évolution sont soumis depuis le 1^{er} janvier 2002 aux conditions d'un accord sur « la professionnalisation par la compétence des opérateurs de production » signé par tous les syndicats sauf la CGT.

Cet accord accorde une importance de plus en plus grande aux connaissances générales (français, maths) qui deviennent les conditions obligatoires pour accéder à une meilleure paye.

Depuis cette nouvelle réglementation, à l'embauche, pour un même travail, les coefficients sont plus bas que ceux attribués auparavant. Du coup le salaire a baissé. Le salaire minimum de base à l'embauche (hors primes) est de 1200 euros brut au lieu de 1278 euros si l'ancien système avait été maintenu.

Les délais de passage d'un coefficient à l'autre ont également été aggravés et il faut par exemple quatre ans et demi après l'embauche pour espérer devenir P1 contre 18 mois auparavant. Quant à devenir P2, très peu d'ouvriers le peuvent : en 2003 à peine 20 sur les 1400 travailleurs qui n'ont pas cette qualification. Le P3 de

fabrication, lui, est inaccessible pour la quasi-totalité des ouvriers de fabrication.

Pour travailler en chaîne, un



Le travail salarié vendu de moins en moins cher.

CAP au minimum est désormais requis. Pour ceux qui n'ont pas le CAP ou qui ont un CAP qui ne correspond pas à un métier de la métallurgie, Renault propose un contrat de qualification : un C.Q.V.L. En principe c'était à l'origine trois jours de formation et deux jours de travail : le vendredi et le lundi. Dans la réalité, ces travailleurs sont bien souvent à la disposition de la maîtrise toute la semaine.

Renault a créé ces nouveaux contrats en recevant des subventions de l'État sous prétexte de remettre à niveau toute une population de jeunes.

Au bout de neuf mois ils passent un examen équivalent au CAP et sont embauchés, s'ils le réussissent bien sûr, mais

aussi s'ils n'ont eu aucun retard, aucune absence, aucun arrêt maladie. Durant leur contrat de qualification, ils touchent net 800 euros par mois alors qu'ils ont trimé sur chaîne pendant ces neuf mois.

Les salariés qui travaillent sur des robots doivent maintenant posséder un bac pro. Et ce n'est qu'au bout de cinq ans au minimum qu'ils peuvent avoir le coefficient qu'ils devraient avoir dès l'embauche.

Les salaires n'augmentent que très peu : les augmentations générales sont de 1,5 %, 2 % par an. Mais il y a les primes.

Certaines font partie inté-

grante du salaire (une sorte de « 13^e mois » versé en quatre fois) et sont perçues y compris par les intérimaires de plus en plus nombreux. En revanche ils ne touchent pas un centime sur les quatre primes d'intéressement « établissement » appelées « Flins plus » ni sur les deux primes d'intéressement du groupe Renault.

Il se trouve que ces primes ont augmenté chaque année sur les quatre dernières années. À tel point qu'en 2004, elles finissent par représenter 90 % de l'augmentation du revenu de l'année par rapport à 2003, les augmentations de salaires ne représentant que 10 %.

Évidemment, selon les années, les montants de l'intéressement sont aléatoires et il y a même eu des années sans aucun versement. D'autre part elles ne sont pas prises en compte dans le calcul des futures retraites, car elles ne sont pas soumises à cotisations sociales et cela représente un manque à gagner pour les organismes sociaux. En 2003 cette perte était en moyenne de 1738 euros par salarié. Autrement dit, ce sont 76 472 000 euros, si l'on considère l'ensemble des salariés du groupe, qui sont venus grossir le « trou » de la Sécurité sociale et d'autres organismes.

• Intox

Dutreil enfonce les portes ouvertes

Le ministre de la Fonction publique a signalé dans une interview opportunément publiée dimanche 15 janvier, juste avant les journées d'action des travailleurs des services publics et des fonctionnaires, « qu'évidemment, on ne rémunère pas les fonctionnaires lorsque le service n'est pas fait. » « C'est normal, c'est la loi, les fonctionnaires le savent », a-

t-il conclu pesamment.

Les travailleurs du public, comme tout un chacun, sont parfaitement au courant, d'autant plus qu'ils n'en sont souvent pas à leur première journée d'action. Alors, plutôt qu'un rappel du B.A.-BA du principe de la grève, cette déclaration aux relents de provocation sent fortement la propagande. Alors que les rai-

sons du mécontentement des travailleurs des hôpitaux, des personnels de l'Éducation nationale, des employés des administrations, rejoignent totalement celles de tous les salariés sur la perte de pouvoir d'achat et les bas salaires, le ministre fait appel aux insinuations les plus éculées contre les salariés de la Fonction publique, suggérant à la

fraction réactionnaire de l'opinion que les grèves des fonctionnaires ne seraient pas déduites du salaire.

Tous les moyens sont bons, semble-t-il, pour détourner l'attention du tour de passe-passe opéré par le ministre quand il annonce que « la feuille de paye des fonctionnaires va augmenter en moyenne de 3,1 % cette

année », alors que la minime augmentation de 0,53 % qui interviendra en partie au 1^{er} février puis au 1^{er} novembre ne rattrapera évidemment ni les 5 % perdus en cinq ans, ni les nouvelles baisses de la feuille de paye du fait de l'augmentation d'un certain nombre de prélèvements.

Viviane LAFONT

• Renault SCO et les ex-Chausson – Creil (Oise)

La mobilisation continue contre les licenciements

Près de soixante-dix personnes sont passées le 13 janvier au matin devant l'usine Renault-SCO de Creil, où les 14 derniers ex-salariés des usines Chausson, fermées depuis avril 1996, sont menacés de licenciement par la direction générale de Renault.

Ces quelques dizaines de manifestants, en grande majorité des anciens de Chausson, mais pas seulement, avaient été convoqués de bouche à oreille, et étaient présents pour affirmer leur solidarité avec ceux que Renault, au mépris de la loi et des accords passés, voulait jeter à la rue.

De même, des délégations de salariés de diverses entreprises sont passées là aussi, au matin, devant un grand feu de plusieurs mètres de haut, accueillis fraternellement par les salariés menacés de licenciements. Comme ces salariés de Vallourec qui viennent eux-mêmes de subir un plan de fermeture, et aussi des militants d'entreprises proches : Ineris, Arcelor, La Poste et encore des militants syndicaux venus de divers sites Renault, où s'étaient rendus les salariés de SCO les jours précédents.

Lors de la prise de parole, le combat des salariés de Chausson qui avaient décidé de rester unis jusqu'au bout pour défendre chacun d'entre eux, a été rappelé. La volonté de ne pas laisser passer le mauvais coup de Renault a été réaffirmée. Chacun s'est engagé à

maintenir la mobilisation contre les menaces de licenciements. Ce fut l'occasion de rappeler comment les pouvoirs publics s'embarrassaient bien peu de légalité quand il s'agissait des tra-



vailleurs, et comment le préfet de l'Oise avait dépêché il y a juste quelques mois soixante gendarmes à l'usine Vallourec de Laigneville, toute proche, pour la faire fermer en jetant les travailleurs dehors, avant même le démarrage officiel de la procédure de licenciement, pour transmettre la garde de l'usine à des vigiles privés avec chiens.

Chacun était revigoré par la participation à ce premier rassemblement de solidarité devant les grilles de l'usine où trônait la banderole contre les licenciements, le jour où devaient se tenir les premiers

entretiens. Ces entretiens de licenciement prévus par Renault ont dû être suspendus après l'entrée en action des salariés de Renault-SCO. La direction départementale du travail a en effet demandé tout dernièrement que la réunion tri-partite envisagée – État, Renault et représentants de salariés – se tienne d'abord pour tenter de résoudre le litige. Elle devrait avoir lieu début février.

Les salariés avec leurs syndicats et les anciens militants de Chausson avec leur inter-syndicale, ont décidé de maintenir la mobilisation, et de l'élargir si

possible. En partant du petit succès du premier rassemblement, ils appellent publiquement à un rassemblement le 28 janvier, ouvert à tous ceux qui se sentent concernés par les licenciements, et ils sont nombreux dans la région, et ceux révoltés par les méthodes patronales.

Les pouvoirs publics et Renault doivent savoir que les mauvais coups contre les derniers salariés de Chausson ne seront pas acceptés.

Correspondant local

• Tracteurs Claas (Ex-Renault) – Le Mans

Plus nul, tu meurs !

Aux Tracteurs Claas, le mercredi 5 janvier, la direction a fait faire les trois minutes de silence à propos de la tragédie survenue en Asie.

Mais sur la chaîne générale, elle a fait récupérer ces trois minutes en fin de journée.

Lorsque des travailleurs ont fait remarquer la mesquinerie du geste, un responsable leur a même expliqué doctement que « lorsque l'on fait un don, on ne demande pas à être remboursé »... Ce gros malin aurait pu commencer par faire cette réflexion à la direction.

En tout cas pour Claas, business is business, un tracteur est un tracteur, et à côté de cela les bons sentiments ne pèsent pas bien lourd.

Correspondant LO

• Renault – Douai

Record de production et moins d'emplois

À l'usine de Douai, nous produisons les différents modèles de Mégane et Scénic. Et nous en produisons beaucoup ! La direction est toute fière de « son record de production » : 2 407 véhicules en une journée, meilleur résultat de toutes les usines du groupe, paraît-il. Le directeur en est fier comme si c'était lui qui avait fait le boulot...

Mais ce n'est pas lui qui a mal aux bras et au dos, c'est nous, les 5 900 travailleurs embauchés et 2 000 intérimaires dont une grande partie sont en équipe de nuit. Et nous battons des records de fatigue. Il faut croire que ce n'est pas encore assez, puisque la direction en veut encore plus.

La direction a lancé sa propagande dès le mois de novembre 2004 : elle a besoin de « plus de flexibilité, plus de samedis travail-

lés, plus de production en période de forte demande ». La direction a eu recours au chantage : si nous refusons son plan, une partie de la production risquait d'être délocalisée dans une usine Renault en Espagne. Il est fort probable que nos camarades espagnols ont droit aussi aux menaces de délo-

calisation, mais à Douai !

La direction a aussi utilisé le chantage à l'emploi : si nous acceptons, il y aurait des embauches supplémentaires. Sachant que beaucoup d'entre nous ont un ou plusieurs chômeurs dans la famille, un fils, une fille, un neveu, c'était évidemment un argument de poids.

Ça roule pour Renault dans le monde...

En 2004, Renault a encore augmenté ses ventes dans le monde : + 4,2 %, c'est-à-dire pas loin de 2,5 millions de voitures. La presse financière annonce déjà des chiffres de profits records pour 2004. Qui viendront après les records de 2003...

L'argent rentre donc, pour les gros actionnaires du groupe. Les profits augmentent avec la

baisse des coûts de production : le nombre de voitures produites augmente, mais le nombre de travailleurs qui les produisent diminue. Depuis 2001, il y a près de 10 000 travailleurs de moins dans le groupe Renault dans le monde. Moins de salaires à verser, plus de productivité pour chaque travailleur, c'est ainsi que ça roule pour Renault.

Mais la direction a quand même du culot de se vanter des embauches comme elle le fait dans la presse locale. Car s'il y a effectivement 661 embauches programmées, ces embauches vont venir après la mise en fin de contrat de 2 000 intérimaires et précaires qu'elle employait depuis plus d'un an. Alors, ça ne fait pas le compte !

La direction veut se donner la possibilité de rajouter des séances de travail quand bon lui semble, comme le montre le nouvel « accord » soumis aux syndicats. Elle avait déjà la possibilité de huit samedis par an, travaillés du matin. Elle en rajoute deux, travaillés de l'après-midi. Une fois par an, chaque salarié pourra se voir imposer trois semaines de six jours d'affilée dans le même mois.

Elle rajoute quatre nuits du dimanche au lundi par an pour

l'équipe de nuit, et la possibilité d'imposer en nuit des heures supplémentaires. Ce sont en quelque sorte des suppléments aux supplémentaires déjà existants : pour un mois donné, trois nuits avec une heure supplémentaire pour une semaine et deux nuits avec une heure supplémentaire pour les trois autres semaines, soit neuf heures de plus en un mois !

Les responsables FO, CFDT, CGC ont signé cet « accord ». Ils ont mis en avant les embauches et quelques compensations financières, comme une prime de 30 euros. Mais cela n'engage qu'eux, pas les ouvriers. La direction pourrait s'en rendre compte : quand elle tentera de l'appliquer, il nous sera encore possible de lui dire non !

Correspondant LO

• Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire

Accidents graves

Jeudi 13 janvier, un peintre d'une entreprise sous-traitante travaillant aux Chantiers de l'Atlantique a été brûlé aux deux jambes. La gravité de l'accident a nécessité son évacuation en hélicoptère. Il est toujours hospitalisé à ce jour.

L'intervention très visible des secours a provoqué beaucoup d'émotion dans l'entreprise. Les accidents graves y sont pourtant fréquents, mais pas connus de tous car ils touchent très majoritairement des travailleurs d'entreprises dites extérieures, qui ne font pas partie de l'effectif permanent des Chantiers et vis-à-vis desquels la direction se dispense bien de rendre des comptes.

Cet accident est survenu huit jours seulement après que deux travailleurs de la même entreprise travaillant sur le même navire, le car-ferry *Sea-France*, eurent été victimes dans les mêmes circonstances de gra-

ves brûlures au visage nécessitant aussi une hospitalisation.

Malgré ces deux premiers accidents très graves pour les salariés, mais apparemment sans conséquence pour les directions des Chantiers et du sous-traitant, aucune mesure particulière de prévention n'a été prise. Au contraire, alors qu'une règle clairement établie aux Chantiers interdit de faire effectuer des travaux de peinture en même temps que d'autres types de travaux, des responsables des Chantiers ont pris la décision de faire travailler tout le monde ensemble le matin de l'accident. Ils voulaient libérer le navire au plus vite pour effectuer son transfert d'un quai à un autre. Les travaux qu'effectuent les peintres à bord sont pourtant particulièrement dangereux à cause de la nocivité et de la dangerosité des produits qu'ils manipulent et qui nécessitent le port de protections spécifiques.

Mais malgré les accidents de la semaine précédente et malgré le risque clairement identifié, le peintre de l'entreprise sous-traitante s'est vu confier le décapage au solvant d'une zone extrêmement exigüe, sous les parquets de la machine du navire, au-dessus desquels travaillaient plusieurs ouvriers. Ceux-ci étaient occupés à meuler et à souder, avec des autorisations écrites de l'encadrement Chantiers comme l'exigent les règles de sécurité de l'entreprise.

La zone où travaillait le peintre, accroupi et le pantalon imbibé de solvant, s'est enflammée brutalement. Le pire a été évité pour ce travailleur qui n'aurait pas pu sortir de sous le parquet métallique sans l'intervention des ouvriers présents sur place, qui ont éteint le feu avec un extincteur puis qui ont évacué le blessé.

À peine plus d'un an après l'accident de la passerelle du *Queen-Mary*, la direction des



Des soudeurs sur un navire : des conditions de travail souvent dangereuses.

Chantiers continue à faire la démonstration que, lorsqu'elle « coordonne » les travaux des ouvriers sous-traitants à bord, elle sait oublier les règles élé-

mentaires de sécurité pour accélérer sa production, au risque de notre santé et parfois de notre vie.

Correspondant LO

• Fonderies du Poitou – Ingrandes (Vienne) :

La Fonte ravagée par un incendie

Mardi 11 janvier, aux Fonderies du Poitou, un incendie s'est déclaré à 18 heures à la fonderie Fonte, au cœur même des installations électriques qui alimentent les fours de fusion, et la centaine de pompiers venus de toute la région n'a pu en venir à bout avant 3 heures du matin.

Comme l'a écrit la direction de la Fonte dans un courrier adressé à tous les salariés deux jours plus tard, « aucun salarié n'a heureusement été blessé ». C'est une chance qui ne doit rien en tout cas à la diligence des patrons. En effet, mis à part le secteur contigu, l'essentiel de l'entreprise n'a pas été évacué, ni la fonderie aluminium qui jouxte la Fonte, ni même le reste de la Fonte.

L'incendie a été d'une telle violence qu'aucune production ne peut plus sortir du secteur Fonte. Tout au plus une partie d'entre nous ont-ils pu pendant la fin de la semaine finir le travail sur les carters déjà produits, mais dorénavant les trois fours sont à l'arrêt, les chaînes silencieuses et les 470 salariés de la Fonte au chômage technique.

L'heure est maintenant aux questions, et à l'inquiétude pour l'avenir, d'autant que la

Fonte sortait tout juste d'une période de chômage lorsque l'incendie s'est produit.

Pourquoi l'incendie a-t-il pris une telle ampleur, détruisant non seulement les installations électriques mais endommageant de manière peut-être irrémédiable la plate-forme fusion ? L'installation a 25 ans, mais la course incessante au profit n'a-t-elle pas conduit à rogner sur les dépenses de maintenance ? Pour quelles économies minables les condensateurs à huile, où a semblé-t-il commencé l'incendie, n'ont-ils pas été isolés les uns des autres et protégés par des systèmes anti-incendie suffisants lorsqu'ils ont remplacé il y a quelques années les condensateurs au pyralène ?

Et quelles vont être les conséquences en termes de salaire et d'emploi ? Après les premières expertises, il semble qu'un des trois fours puisse être assez rapidement remis en marche, à condition de fournir une alimentation électrique de dépannage. Mais « assez rapidement », cela veut dire à la mi-février dans le meilleur des cas selon la direction elle-même. En attendant, ce sera le chômage technique, indemnisé désormais aux mêmes conditions que le chômage partiel, c'est-à-dire à 50 % du taux horaire brut.

Au-delà, des questions se posent sur l'avenir même de la fonderie Fonte. Rachetée il y a quelques années en même temps que l'Aluminium par Teksid, le groupe fonderies de Fiat, la Fonte est restée propriété de cette dernière lorsque l'Aluminium a été repris par le fonds d'investissement Questor. Jusqu'à présent, la fonderie Fonte d'Ingrandes est la seule à produire certains types de

carters moteurs pour Renault. Mais la direction a d'ores et déjà annoncé qu'une partie sera prochainement reprise par la fonderie italienne de Crescentino, tandis que Renault étudie l'éventualité de faire produire aussi en partie en Espagne.

Les patrons ne seront-ils pas tentés de ne pas faire les lourds investissements nécessaires à la relance de la fonderie d'Ingran-

des ? Il serait particulièrement scandaleux que les travailleurs soient les seuls à laisser des plumes dans l'affaire, alors que les patrons, qui n'ont que la peine d'empocher les bénéfices, seront couverts par les assurances. Il n'y a aucune raison que nous acceptions des sacrifices, ni en matière d'emploi, ni en matière de salaire !

Correspondant LO

• Peugeot – Sochaux

Augmentation de la productivité et... des accidents

Mercredi 12 janvier, à l'atelier des Presses de Peugeot-Sochaux, un cariste, en train de relever au sol les références d'une étiquette d'une palette de flans (empilage d'environ 250 tôles), est resté coincé sous une palette (950 kg), laquelle, déséquilibrée, a chuté sur sa cheville.

Malgré l'intervention rapide des pompiers, cet ouvrier est resté coincé trois quarts d'heure au sol, assisté par des médecins, le temps pour les secours de pouvoir le dégager. Bilan : fractures

ouvertes, et sans doute des séquelles pour le restant de sa vie !

Cet accident est directement la conséquence du gerbage (empilage) de manière inconsidérée des palettes de flans. En effet, pour économiser des temps de déplacement et des espaces de stockage, la direction fait gerber les palettes les unes sur les autres sur plusieurs hauteurs. Dans la réunion de CHSCT qui a suivi, tous les délégués présents ont exigé l'embauche de ce jeune cariste, qui arrivait en fin de

contrat CDD fin janvier.

Le mois dernier, c'est la chute au sol d'un outil de près de 30 tonnes rasant de près élingueurs et pontier qui aurait pu être dramatique. Avec la précarité qui se généralise (aux Presses, 10 % des ouvriers sont intérimaires ou CDD), avec les sous-effectifs, l'augmentation de la productivité et les pressions de la hiérarchie, les accidents tendent à se multiplier et ne sont d'ailleurs pas toujours signalés et connus.

Correspondant LO

• Maroc

Verdict révoltant contre des mineurs et militants syndicaux

Le 13 janvier a eu lieu à Ouarzazate la troisième audience du procès des treize travailleurs, douze ouvriers des mines de manganèse d'Imini et un militant syndicaliste, Mohamed Khouya, ce dernier poursuivant une grève de la faim depuis le 29 décembre. Un verdict y a été rendu : 10 ans de prison ferme pour cinq d'entre eux, sursis et amende de 1 000 dirhams pour le sixième ; les sept autres mineurs sont acquittés.

Ce procès fait suite à un mouvement de grève contre la diminution de salaire de 50 % qui leur avait été imposée en octobre 2002 par la SACEM (Société anonyme chérifienne d'études minières), dont 42,99 % des actions appartiennent à l'État. En avril 2004, au cours de ce mouvement, après plus de dix-huit mois de manifestations, la direction de la SACEM, appuyée par les autorités locales, avait organisé un groupe de 120 briseurs de grève, en recrutant pour l'occasion des chômeurs et des journalistes sous prétexte de les emmener en autocar sur un tournage de film. Les affrontements provoqués par cette initiative patronale s'étaient soldés par des blessés et des arrestations. De plus, un ouvrier recruté dans le cadre du commando avait été blessé, hospitalisé et était décédé le lendemain, dans des circonstances floues liées à son état diabétique. L'accusation a prétendu

que des coups sur la tête étaient la cause de sa mort, alors que le dossier médical de l'hôpital contredit cette version des faits.

Toute cette mise en scène de la direction avait pour but de faire brutalement cesser le mouvement de grève bien légitime des mineurs, mais les poursuites, les arrestations arbitraires, la détention durant de longs mois, se sont exercées contre ces derniers. Le tribunal de Ouarzazate, ainsi qu'en témoignent des camarades des ouvriers et militants condamnés, loin de chercher à faire la lumière sur l'agression des grévistes par la milice recrutée par les patrons de la mine d'Imini, n'a fait qu'aggraver la répression antiouvrière. Les capitalistes qui prospèrent sur les richesses minières du Maroc et sur l'exploitation de la classe ouvrière peuvent être satisfaits, pour l'instant.

Viviane LAFONT

Une pétition de solidarité destinée au gouverneur de la province de Ouarzazate, exigeant, entre autres, « la libération immédiate des six détenus, l'arrêt des poursuites à l'encontre des autres mineurs » et rendant le gouverneur responsable des conséquences de la grève de la faim de Mohamed Khouya, est à adresser à :

khouya_mhamed@yahoo.fr

• Sur France 3

L'aventure d'Homo sapiens

Le film *Sapiens*, diffusé le 11 janvier sur France 3, a été présenté comme un « docu-fiction », un peu documentaire, un peu fiction. À l'exception de ce qu'on sait de l'évolution physique d'Homo sapiens sur les 400 000 ans que raconte cette histoire, il comportait beaucoup de fiction, car il y a pas mal de trous dans les connaissances scientifiques de cette aventure.

Le pari était difficile à tenir car, comment imaginer les sentiments, les comportements, le ou les langages des générations de sapiens qui se sont succédé sur une telle durée ? Si les scientifiques connaissent quelques-unes des grandes étapes de l'apparition d'Homo sapiens à partir d'Homo erectus et de sa vie de chasseur itinérant, pour le reste, l'imagination, y compris l'imagination poétique, est bien obligée de suppléer à la connaissance.

De l'animal à l'homme, sans intervention divine

L'aventure qu'on nous raconte a, au moins, l'énorme intérêt de nous montrer l'homme passant, au fil des millénaires, de l'animalité à l'humanité sans intervention divine. Dieu, Adam et Eve, pour ne citer qu'eux, ne figurent pas dans cette histoire. Par contre figurent un certain nombre d'étapes réelles et quasiment prouvées, même si ces étapes ne se sont pas produites telles que le film est plus ou moins contraint de les imaginer.

En fait, il n'y a pas seulement des étapes mais plusieurs voyages vertigineux.

Le film montre Homo sapiens parti sur les traces d'Homo erectus, l'Homme debout, celui qui marche sur ses deux membres inférieurs, deux membres qui l'ont conduit pratiquement à l'autre bout de la Terre ou, plus précisément, du continent eurasiatique. Le film montre donc Homo sapiens suivre, en grande partie, les mêmes chemins que son prédécesseur de plusieurs centaines de milliers d'années, dont il va retrouver les descendants tout au long de sa route. Le film met en scène les deux espèces humaines pactisant et capables d'avoir une descendance commune. Peut-être... Sûrement pas pensent d'autres scientifiques... Mais pour le spectateur, le problème n'est pas là. Sentimentalement, nous préférons qu'ils aient pactisé et que nous soyons leur descendance commune plutôt que de penser que l'un a détruit l'autre. Mais sachons que bien d'autres espèces humaines ou pré-humaines ont disparu dans la nuit des

temps, que ce soit Homo-ergaster, Néandertal et tous les Australopithèques pré-humains dont Lucy est la plus connue.

Ce docu-fiction fait vivre ces lointains ancêtres qui sont des hommes comme nous, disposant des mêmes capacités intellectuelles, de la même curiosité, de la même « bougeotte » qui les poussait à toujours aller voir plus loin et à imaginer ce qu'ils ne pouvaient expliquer. Bien sûr, le



Vivent le néolithique !

film utilise ce que ses auteurs appellent des « ellipses », c'est-à-dire des scènes qui, en quelques secondes ou quelques minutes, retracent une évolution de dizaines de milliers d'années, voire plus.

Une scène nous montre un couple d'erectus dont la femme met au monde un enfant, présenté comme le premier des Homo sapiens. Dit comme cela, on pourrait penser que les auteurs ont voulu voir Eve en elle. Mais quand on la voit, il est manifeste qu'ils n'en font pas une représentation biblique. Il faut prendre cette scène comme une scène symbolique qui représente toute une évolution.

Autre raccourci ou ellipse : on voit sur un radeau un petit groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, qui seraient un peuple de l'eau, qui descend un fleuve longtemps, longtemps. À son embouchure sur la mer, ils continuent à ramer ou à être emportés par un courant et se retrouvent, sans même vieillir, sur ce qu'ils croient être l'autre rive mais qui est l'Australie. C'est évidemment un raccourci historique considérable de multiples tentatives, dont la plupart ont dû échouer. Mais c'est effectivement ainsi que Sapiens a peuplé l'Australie. Il était tenace !

Sentiment religieux et besoin d'expliquer

Dans une autre scène, un groupe de ces humains pris sous un orage voit périr une femme et sa fille sous la foudre ; en même temps, la

pluie laisse apercevoir une grande antilope. Plus tard, alors que ses compagnons tuent ce qu'ils croient être la même antilope, la jeune fille sort d'un coma prolongé au moment même de la mort de l'antilope. De là à imaginer qu'il y a un autre monde où voyagent ceux qui sont ou paraissent morts...

Les auteurs décrivent ainsi l'apparition du sentiment religieux. C'est là encore une ellipse. Le sentiment religieux a sans doute mis longtemps à apparaître pour l'ensemble de cette humanité primitive : sûrement pas comme les auteurs du film le montrent mais il est réellement apparu dans ces cerveaux humains pour expliquer les rêves, la mort et tous les phénomènes qu'ils ne pouvaient comprendre dans la nature qui les entourait comme la foudre, les fleuves en crue, les grands animaux puissants dont ils craignaient la colère. À tous, ils attribuaient des sentiments semblables aux leurs. Des hommes qui enterraient leurs morts et peignaient les parois de certaines grottes ne pouvaient qu'avoir de tels sentiments.

L'Homme a ainsi construit dans son cerveau des divinités, qui n'existaient pas dans la nature. Il faut comprendre que cette tentative d'expliquer la nature a été le premier grand progrès intellectuel de l'humanité. Il y avait bien sûr eu des inventions technologiques – les outils, le feu, les pieux taillés, les techniques de chasse –, mais cette construction religieuse, elle, était un raisonnement à l'état pur. Sur ce sentiment se sont construites – toujours à l'image de ce qui entourait l'Homme, la nature puis la société – différentes religions qui durent encore, malheureusement. Mais elles ont toutes, à leur début, été le fait d'une démarche intellectuelle pour s'expliquer le monde et ont même, à cette époque, joué un rôle positif.

Les auteurs ont beaucoup, peut-être trop, parlé de chamanisme. Chaque groupe humain avait, selon eux, son chaman, c'est-à-dire un interprète pour communiquer avec cet autre monde. Nous leur laisserons cette vision, car ni eux ni nous n'en savons rien.

On pourrait considérer tout cela comme des faiblesses mais comment raconter 400 000 ans d'histoire humaine en un seul film ? Bien sûr, on peut sans doute faire mieux dans les détails et quelqu'un d'autre, inspiré par celui-là, le fera peut-être.

R.G.

Au sommaire de **Lutte de Classe** n° 86 (février 2005)

- L'Europe en Constitution
- Après l'intervention de l'armée française en Côte d'Ivoire
- Irak : un simulacre de démocratie couvert de sang répandu à Faloudja
- Ukraine : des changements de personnes au sommet imposés par la rue
- Tribune de la minorité
- Projet Fillon sur l'école : remplacer les profs de musique par des profs de physique, c'est du pipeau !

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro



• Russie

Les retraités dans la rue

Au cours du week-end du 15 janvier, des milliers de retraités mais aussi des anciens combattants ont manifesté dans de nombreuses villes de Russie au cris de « Poutine pire qu'Hitler » ou « Non au génocide ». La manifestation la plus importante a eu lieu à Moscou, avec 10 000 participants. Les manifestants dénoncent la politique sociale « criminelle » de Poutine, et ses ministres « assassins des vieux et des invalides ». Ce sont des mesures, votées l'an dernier, mais entrées en vigueur le 1^{er} janvier, qui ont fait éclater leur colère.

Le gouvernement Poutine a en effet supprimé le système d'avantages en nature, issu de l'ex-Union soviétique, qui existait pour les retraités, les invalides, les anciens combattants, les héros du travail ou de l'armée et d'autres catégories défavorisées. Sont ainsi supprimés la gratuité des médicaments de base, celle

des transports en commun, les traitements médicaux gratuits ou à tarifs réduits dans les sanatoriums ou les stations thermales, ou encore des réductions du téléphone ou des loyers.

En conséquence de quoi, par exemple, les contrôleurs du métro et des tramways ne font plus seulement la chasse aux resquilleurs mais également aux retraités... Mais cela peut tourner parfois à l'affrontement, comme à Tver, au nord de Moscou, après qu'un contrôleur eut tenté de verbaliser un retraité qui voyageait en tramway sans ticket.

La mesure toucherait aussi certains salariés de l'État qui devraient payer plus cher les transports et leur loyer. Un général, ancien responsable des opérations en Tchétchénie et conseiller du Premier ministre Fradkov, a fait savoir publiquement que cette mesure était très impopulaire dans l'armée. « Veut-on que les militaires descendent dans la rue ? », a-t-il demandé.

Pour contrebalancer ces

mesures, le gouvernement fédéral pour treize millions d'anciens bénéficiaires, et les autorités régionales pour vingt autres millions, sont censés verser des compensations aux plus défavorisés. Leur montant varie selon les catégories, mais toutes les régions n'étant pas au même niveau économique, les disparités pourraient même être plus grandes et, de toute façon, les sommes très inférieures aux besoins réels de la population.

Dans le chaos où sont plongées les classes populaires de la Russie actuelle, celles-ci considèrent à juste titre qu'« un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » et que les avantages en nature sont préférables à des compensations financières qui ne remplaceront pas la perte subie. Sans parler du fait que les salaires ou les pensions sont souvent versés en retard.

« Alors qu'est-ce qui prouve qu'on donnera ces compensations à ceux qui en ont besoin pour vivre ? », est la question qui revient chez tous.

Lundi 17, pour éteindre

cette protestation, Poutine a, comme à son habitude, tenté de se défaire des accusations qui le visaient et a mis en cause les autorités fédérales et régionales qui, selon lui, n'auraient pas su expliquer la réforme... Et il a proposé de doubler et d'avancer au 1^{er} mars les compensations financières prévues pour les transports, et initialement annoncées pour le 1^{er} avril, ce qui compenserait la perte de la gratuité des transports. Mais cela ne compensera pas les autres avantages perdus, notamment les médicaments et les soins gratuits ou quasi gratuits.

À titre d'exemple, la presse française citait le cas d'une retraitée atteinte d'un cancer ayant besoin d'un médicament coûtant 6 000 roubles (160 euros). Désormais, pour acquiescer ce médicament, elle n'aura que les 200 à 550 roubles (5 à 15 euros) censés venir majorer sa pension, autant dire qu'elle est condamnée. Une autre retraitée expliquait : « Ils viennent d'ajouter 200 roubles (5 euros) à

ma retraite de 1600 roubles (43 euros) mais rien que pour mon diabète, le traitement coûte plus de 700 roubles par mois. »

Les différents partis d'opposition ont manifesté leur soutien aux retraités. Le Parti Communiste parle de censurer le gouvernement à la Douma, l'Assemblée nationale russe, où ils dispose de 48 sièges. La gauche nationaliste (39 sièges) réclame « la démission sans conditions du gouvernement tout entier ». Mais, même si une motion de censure est déposée, elle sera déboutée par une majorité de députés favorables aux attaques menées par Poutine contre la population.

Aussi, en continuant de descendre dans la rue dans de nombreuses villes pour dénoncer cette réforme qui veut les obliger à choisir entre la nourriture, les soins médicaux ou les transports, les retraités ont pris la seule voie possible pour se faire entendre des pouvoirs publics et leur faire remballer une loi ignoble.

Jacques FONTENOY

• Israël-Palestine

Sharon ne change pas

Il n'a pas fallu attendre bien longtemps pour que les ouvertures possibles qu'Israël s'était dit prêt à concéder à Mahmoud Abbas, le nouveau président palestinien, se ferment avec plus de rapidité encore qu'elles ne s'étaient ouvertes.

Se saisissant du prétexte de l'attentat suicide de Karni et d'un tir de roquettes artisanales sur la ville israélienne de Siderot, Sharon a de nouveau lancé ses troupes contre des villes et des camps palestiniens, afin que celles-ci puissent, disait-il, opérer « sans limitation de temps et par tous les moyens ».

Mais l'intention exprimée par Abbas de vouloir faire cesser les actions militaires contre Israël, qui d'ailleurs ne sont pas toutes « terroristes », et l'ordre donné aux brigades des Martyrs d'Al Aqsa (dépendantes du Fatah) d'intégrer les forces de police palestiniennes, ont fait verbalement et quelque peu reculer Sharon, qui condescendrait à donner un peu plus de temps à Mahmoud Abbas pour que ce dernier fasse cesser le terrorisme, ce dont il est évidemment bien incapable.

Il se pourrait cependant que la nouvelle patience de Sharon, qui peut ne durer que le temps d'un communiqué, ne soit en

fait que le résultat d'une pression du gouvernement des États-Unis. Celui-ci pourrait être gêné par l'empressement du gouvernement israélien à vouloir tourner au plus vite le dos à ce que tous, y compris les gouvernants américains, ont présenté comme une ouverture possible vers la paix, à savoir la disparition d'Arafat suivie de l'élection de Mahmoud Abbas.

C'est dire que, du côté israélien, rien n'indique aujourd'hui qu'un Sharon, ou l'un quelconque des politiciens qui le soutiennent, y compris les travaillistes qui participent dorénavant à son gouvernement, veuillent faire le moindre geste dans le sens d'un règlement juste du conflit. Au contraire même.

Dans un de ses communiqués, le groupe pacifiste israélien Gush Shalom (Bloc de la Paix), qui par ailleurs rapporte que dans la bande de Gaza des colons continuent à s'implanter, écrit : « En Cisjordanie, l'occupation s'est intensifiée. Les barrages impitoyables continuent à empêcher toute possibilité de vie normale. La photo montrant un violoniste palestinien contraint de jouer pour les soldats à un barrage a évoqué de terribles souvenirs à de nombreux Israéliens. La construction du mur d'annexion continue, avec quelques change-

ments du tracé pour se conformer aux décisions de la Cour israélienne, tout en passant outre la décision de la Cour internationale. Les colons déracinent les oliviers palestiniens pour construire de nouveaux quartiers. Les colonies se sont agrandies dans toute la Cisjordanie et le réseau de routes réservées aux Juifs est toujours en train de se construire. De plus en plus d'avant-postes illégaux naissent sous la protection de l'armée et avec l'aide tacite de tous les ministères concernés. D'énormes sommes se sont investies dans ces projets, alors qu'en Israël les retraites sont amputées et que des malades attendent dans les couloirs des hôpitaux. »

Voilà décrite l'exacte réalité. Dans de telles conditions, où les responsabilités sont évidemment du côté du gouvernement israélien, on ne pourra aller vers la paix sans qu'Israël reconnaisse les droits nationaux de la population palestinienne.

Dans un récent discours, Sharon a promis aux Israéliens un temps meilleur, une plus grande sécurité, la tranquillité, la croissance économique et le progrès social. Ils n'auront rien de tout cela, tant que les Palestiniens n'auront pas de leur côté obtenu ce pour quoi ils se battent depuis des décennies.

Georges LATTIER

• Irak :

Des mensonges plein la Bush



Bush l'a confirmé : les États-Unis viennent d'officialiser l'arrêt de leurs « recherches » d'armes de destruction massive en Irak.

Bush arrête cette mise en scène qu'il a tenu à maintenir au moins jusqu'au lendemain de sa réélection. Il reconnaît benoîtement que, non, il n'y avait pas d'armes de destruction massive en Irak... motif pour lequel, officiellement, les USA ont déclenché la guerre contre ce pays.

Maintenant qu'ils avouent que tous leurs discours alarmistes n'étaient que menson-

ges, on aimerait pouvoir dérouler à l'envers le film de cette guerre. Mais comment effacer les centaines de milliers de victimes civiles et militaires dont le nombre ne cesse de croître et comment supprimer toutes les autres conséquences dramatiques pour la population irakienne ?

Puisque, d'après tous ces menteurs, il n'y avait pas de motif à la guerre, qu'ils cessent donc immédiatement leur occupation.

Michel ROCCO